

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DES FORETS

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

BIBLIOTHEQUE

MINISTERE de l'AGRICULTURE  
INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL  
CELLULE EVALUATION RESSOURCE  
Place des Arcades - B.P. n° 1001  
MAURIN  
34972 LATTES CEDEX

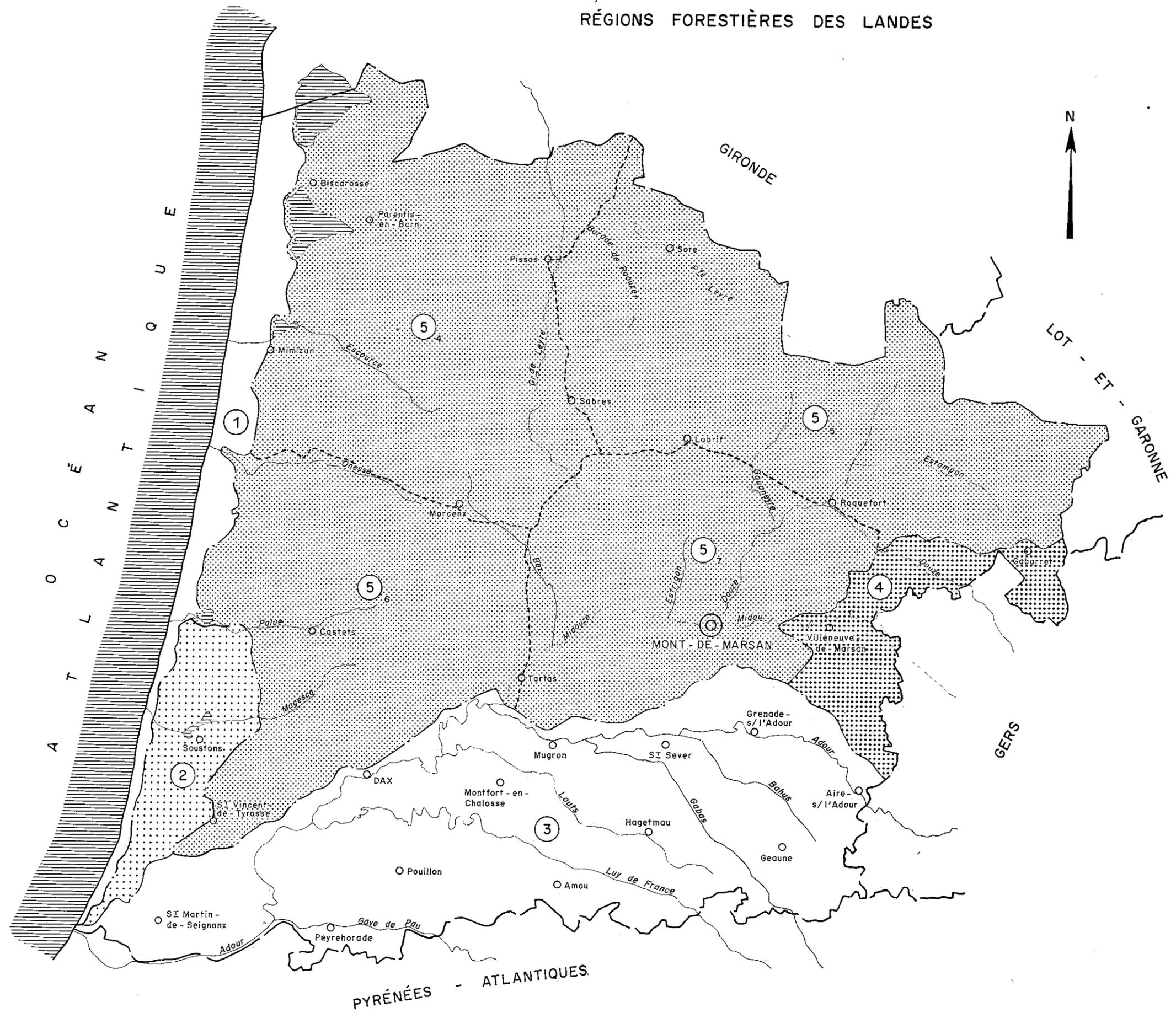
DEPARTEMENT DES LANDES

Résultats du 2ème Inventaire Forestier

1978

TOME I

# RÉGIONS FORESTIÈRES DES LANDES



- 1 - Dunes littorales
- 2 - Marensin
- 3 - Chalosse
- 4 - Bas-Armagnac
- 5-5-6-7 Plateau landais

ÉCHELLE : 1/500 000

T A B L E   D E S   M A T I E R E S

du T O M E I

	PAGES
I - <u>DEPARTEMENT DES LANDES - APERCU D'ENSEMBLE</u> <u>REGIONS FORESTIERES - TYPES DE PEUPEMENTS</u> <u>ASPECTS ECONOMIQUES -</u>	1
II - <u>CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE -</u>	21
III - <u>RESULTATS DE L'INVENTAIRE -</u>	21
A) <u>GENERALITES</u>	
- Tableau 1 - Répartition du territoire selon l'utilisation du sol	25
- Tableau 2 - Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété	26
- Tableau 3 - Taux de boisement par région forestière	27
- Tableaux 4 - Surface des landes et friches par région forestière	
Tableau 4.1 - par type de lande	28
Tableau 4.2 - par type écologique	29
B) <u>FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION -</u>	
- Tableaux 5-6 - Volumes et accroissements courants	30
- Tableaux 7 - Surface des essences prépondérantes par région forestière	
7(S) - Propriétés soumises au régime forestier	31
7(P) - Propriétés non soumises au régime forestier	32
- Tableau 7.1 - Surface par région forestière des essences pré- pondérantes du taillis de mélange futaie-taillis	33
- Tableau 8 - Surface des extensions et reconstitutions forestières	34
- Tableau 9 - Surface par structure élémentaire	35
- Tableau 10 - Volumes totaux par essence et propriété	36
- Tableau 10 Taillis - Volumes totaux des brins de taillis	37
- Tableau 11 - Accroissements courants totaux par essence et par propriété	38

- Tableau 11	Taillis - Accroissements totaux des brins de taillis	39
- Tableau 11.1	- Passage à la futaie par essence et par propriété	40
- Tableau 11.1	Taillis - Passage à la futaie des brins de taillis	41
- Tableaux 12	- Surface des peuplements par type et région forestière	
Tableau 12(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	42
Tableau 12(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	43
- Tableaux 12.1	- Volume et accroissement des peuplements par type et région forestière	
Tableau 12.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	44
Tableau 12.1(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	45-46
- Tableaux 13	- Production annuelle moyenne par type de peuplement	
Tableau 13(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	47
Tableau 13(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	48
- Tableau 14	- Répartition des volumes par catégories d'utilisation et dimension des bois	49
- Tableau 15	- Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois	50
- Tableaux 15.1	- Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois	51-52
- Tableau 16	- Surface des peuplements par densité du couvert	53
- Tableau 17	- Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare	54
- Tableaux 18 & 19	- Surface, volume et accroissement du pin maritime en futaie régulière	
Tableau 18.1	- Par classe d'âge en forêts de production	55
Tableau 18.2	- Par classe d'âge en boqueteaux et bosquets	56
Tableau 19	- Par classe d'âge et type de lande	57
Tableau 20	- Surface, volume et accroissement du chêne pédonculé en futaie régulière	58

C) <u>FORMATIONS ARBOREES</u> -		
- Tableaux 21	- Peupleraies	
Tableau 21.1	- Surfaces, volumes et accroissements totaux	59
Tableau 21.2	- Volume, accroissement et densité à l'hectare	60
Tableaux 22	- Volume par catégorie de diamètre, classe d'âge et clone	
Tableau 22.1	- <i>Robusta</i>	61
Tableau 22.2	- <i>I 214</i>	62
Tableau 22.3	- <i>Autres clones</i>	63
- Tableau 23	- Arbres épars dans les landes et le domaine agricole	64
- Tableau 24	- Haies boisées	65
- Tableau 25	- Alignements toutes essences	66
- Tableau 26	- Alignements de peupliers Volumes par catégorie de diamètre et classe d'âge	67
IV - <u>ANALYSE DES RESULTATS</u> -		68
V - <u>PRECISION DES RESULTATS</u> -		79

THE HISTORY OF THE

REIGN OF KING CHARLES THE FIRST

BY JOHN BURNET

IN TWO VOLUMES

LONDON, Printed by J. Sturges, at the Black-Swan in St. Dunstons Church-yard, 1724.

THE SECOND EDITION

WITH ADDITIONS

AND CORRECTIONS

BY JOHN BURNET

IN TWO VOLUMES

LONDON, Printed by J. Sturges, at the Black-Swan in St. Dunstons Church-yard, 1724.

THE SECOND EDITION

WITH ADDITIONS

AND CORRECTIONS

BY JOHN BURNET

# I - LE DEPARTEMENT DES LANDES

## 1.1 - APERCU GENERAL DU DEPARTEMENT

### 11.1 - SITUATION

Deuxième des départements métropolitains par sa superficie (934 684 ha), le département des LANDES occupe la première place par son taux de boisement (62,9 %).

Il appartient à la région administrative AQUITAINE, ainsi que les départements voisins de la GIRONDE, de LOT-ET-GARONNE, des PYRENEES ATLANTIQUES, avec lesquels il a une limite commune, le dernier département voisin, le GERS, appartenant à la région MIDI-PYRENEES. La limite ouest est constituée par 105 km de rivage océanique.

### 11.2 - DEMOGRAPHIE

La densité de la population est très faible : 31 habitants au km<sup>2</sup> (moyenne nationale : 92 habitants/km<sup>2</sup> ; moyenne AQUITAINE : 59 habitants/km<sup>2</sup>). En outre, les 288 323 habitants du département (selon le recensement de 1975) sont loin d'être également répartis : les zones situées au nord de l'Adour comptent bien souvent moins de 15 habitants/km<sup>2</sup>, regroupés la plupart du temps dans les centres ruraux. Au sud de l'Adour, et près de la côte sud du département, se trouvent les zones à plus fort peuplement. Quant aux deux villes principales, Mont-de-Marsan (chef-lieu de département) et Dax (chef-lieu d'arrondissement), elles regroupent respectivement 26 000 et 19 000 habitants.

### 11.3 - RELIEF - GEOLOGIE - SOLS

Deux grands ensembles naturels, séparés par l'Adour, peuvent se distinguer dans le département :

- au Nord, une vaste étendue quasi horizontale, domaine presque exclusif de la forêt de pin maritime, ou lande proprement dite,
- au Sud, un pays de collines essentiellement constitué par la Chalosse.

Au Nord de la vallée de l'Adour, la grande région naturelle qui s'étend aussi sur les départements voisins de la GIRONDE et du LOT-ET-GARONNE, est formée d'un immense plateau, très bas et très faiblement incliné vers l'Ouest, limité au voisinage de la côte par un cordon de dunes et un chapelet d'étang. Presque partout, la forêt de pin maritime en est l'unique paysage.

Au sud, la Chalosse est très différente : les coteaux et les collines agricoles se succèdent, occupés par de nombreuses cultures, composant, avec de multiples boqueteaux et une population rurale dense, un paysage sylvo - agricole en rapport avec la nature et les aptitudes des sols.

A l'Est de la Chalosse, dans le Tursan, l'altitude s'élève à 230 m, hauteur culminante du département.

Les sols de la plus grande partie du département (nord de l'Adour) sont constitués par les sables des Landes, datant du tertiaire supérieur, qui sont venus recouvrir sur des épaisseurs parfois importantes les formations sédimentaires variées antérieures.

Ce n'est que dans la partie sud du département qu'apparaissent les dépôts mollassiques tertiaires qui ont donné des sols argilo-siliceux, à tendance acide.

Aux confins du GERS, dans le Bas-Armagnac, des argiles bigarrées et des sables fauves du Pliocène, issus des Pyrénées, complètent les dépôts des sables des Landes.

La vallée de l'Adour proprement dite bénéficie des apports d'alluvions fertiles de ce fleuve, lent et sinueux, sujet à des crues longues et fréquentes.

#### 11.4 - HYDROGRAPHIE

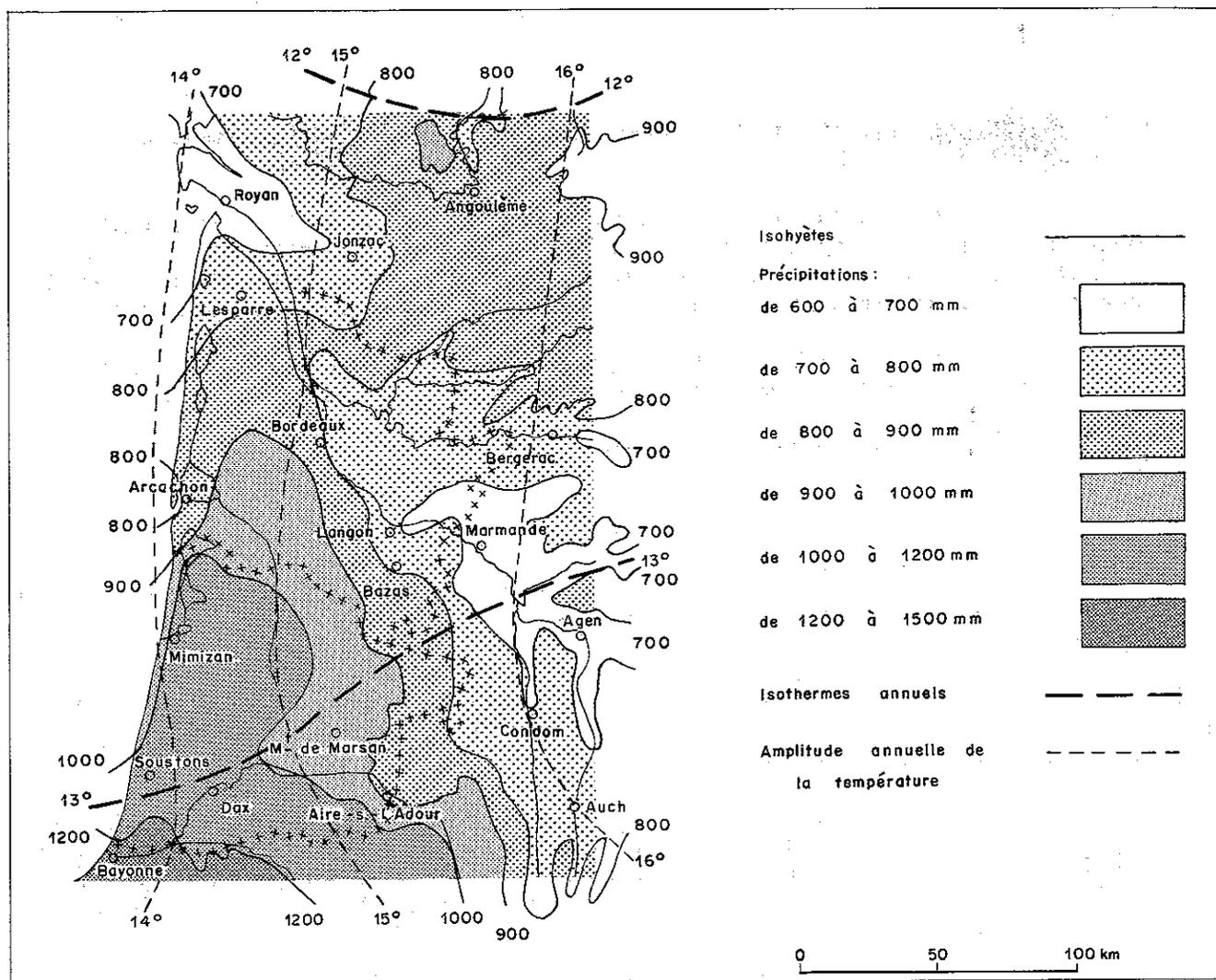
L'Adour, seul fleuve important du département, est d'origine pyrénéenne, et son bassin s'étend sur plus de la moitié de la surface du département. Le Nord des LANDES appartient au bassin de l'Eyre, cours d'eau de faible importance qui se jette, en GIRONDE, dans le Bassin d'Arcachon, tandis que la partie ouest est drainée par une série de petits cours d'eau côtiers qui se déversent dans les étangs littoraux ou directement dans l'océan.

#### 11.5 - CLIMAT

Largement ouvert à l'Ouest par une côte de plus de 100 km, le département des LANDES doit évidemment son "climat aquitain océanique" à l'influence dominante de l'Atlantique.

Les caractéristiques de ce climat sont essentiellement les suivantes :

- . température moyenne annuelle d'environ 13°,
- . température moyenne mensuelle ne s'abaissant en dessous de 7° qu'en janvier,
- . amplitude thermique réduite entre la température moyenne du mois le plus chaud et celle du mois le plus froid,
- . moyenne des minima du mois le plus froid généralement supérieure à 1° ; cette valeur décroît du Sud vers le Nord et de la côte vers l'intérieur,
- . précipitations abondantes, assez bien réparties, avec cependant un minimum très marqué en juillet-août, et un maximum en automne,
- . moins de 40 jours de gelées par an et moins de 3 jours de neige,
- . vents d'Ouest dominants.



## 1.2 - LES REGIONS FORESTIERES

La superficie boisée du département des LANDES atteint au total 587 715 ha, ce qui correspond à un taux de boisement de 62,9 % en moyenne et en fait le département le plus boisé de France.

Ce vaste territoire a été divisé en 5 régions forestières dont la plus étendue, le Plateau Landais, a été conventionnellement divisée en 4 parties dans le but de mieux régionaliser les résultats de l'inventaire.

### 12.1 - LES DUNES LITTORALES

Bordant l'Océan Atlantique sur 105 km, depuis la rive droite de l'embouchure de l'Adour jusqu'à la limite du département de la GIRONDE, la région des Dunes Littorales se prolonge encore sur 125 km, jusqu'à la pointe nord de ce dernier département.

Au nord du "Courant d'Huchet" cette région a une largeur moyenne de 5,5 km, car elle englobe les quatre "sites" parallèles à la côte, habituellement reconnus :

- zone littorale bordant la plage, ou "dune blanche"
- jeune dune stabilisée ou "dune grise"
- lettes ou dépressions entre les dunes
- vieille dune ou dune anciennement boisée.

(Ces "sites" ont déjà été décrits dans l'Aperçu général du département de la GIRONDE).

Au sud du Courant d'Huchet, la région se réduit à une frange large seulement d' 1 km en moyenne, tout au long de la région du Marensin qui la borde à l'Est : en effet, à ce niveau, la zone de "vieille dune" a été rattachée entièrement à cette dernière région, en raison des affinités qu'elle présente avec elle.

Les Dunes Littorales reçoivent en moyenne de 900 à 1000 mm d'eau par an, avec progression régulière des précipitations du Nord vers le Sud :

- Biscarosse	=	850 mm
- Contis	=	903 mm
- Hossegor	=	1137 mm

Les vents dominants d'Ouest y sont très importants au point de vue climatique, mais aussi forestier, surtout en ce qui concerne les conditions de végétation des séries de protection forestières parallèles à la côte.

Les 39 330 ha qu'occupent les Dunes Littorales portent 33 420 ha de forêts, ce qui leur confère le taux de boisement le plus élevé des régions forestières des LANDES : 85 %.

Le pin maritime constitue l'essence pratiquement pure des forêts de cette région : peuplements bas dans les séries littorales, futaies plus ou moins claires dans les premières séries de production, puis plus denses au fur et à mesure que les peuplements s'éloignent de l'Océan et occupent les sables plus riches des vieilles dunes.

Quelques taillis de chêne pédonculé, chêne vert, chêne tauzin, sont associés en sous-étage à cette exclusive futaie de pin maritime.

La strate arbustive, par sa densité et la présence de chêne-liège en certains endroits de la vieille dune, prend des allures de maquis.

Il convient de noter que la région des Dunes Littorales englobe la quasi-totalité des forêts domaniales du département, et qu'une partie non négligeable de sa superficie est occupée par le Centre d'Essai des Landes (dépendant du Ministère des Armées) dans la partie la plus large de la région, entre Biscarosse et Mimizan.

## 12.2 - LE MARENSIN

Limitée à l'Ouest sur 42 km par la mince frange des Dunes Littorales, à l'Est par le Plateau Landais et au Sud par la Chalosse, la région du Marensin couvre une surface de 37 000 ha autour de Soustons.

Bien que géographiquement associée aux ensembles voisins des Dunes Littorales et du Plateau Landais, cette région présente des caractéristiques climatiques et forestières qui permettent de l'individualiser :

- elle correspond à une zone de grande extension des vieilles dunes
- le sable de ces vieilles dunes est mieux pourvu en argile et les sols sont mieux drainés

- le climat y est plus chaud et plus humide (1200 mm de précipitations annuelles en moyenne)
- elle coïncide à peu près avec l'aire de plus grande abondance du chêne-liège (*Quercus occidentalis*).

Son taux de boisement de 72,7 %, bien que très élevé, est légèrement inférieur à celui du Plateau Landais : les aménagements touristiques, l'urbanisation et les nombreux étangs, contribuent à augmenter la surface des usages improductifs (au sens forestier).

Le pin maritime est l'essence prépondérante, quasi pure. Les futaies régulières présentent souvent de très beaux aspects, tant par la rectitude des fûts que par la hauteur des arbres, au point qu'on a pu comparer le Marensin à un "grand cru" du pin maritime dans l'ensemble du Massif Landais. Un sous-bois de feuillus abondants confirme la plus grande fertilité du sol : chêne pédonculé, chêne tauzin et aussi chêne-liège qui caractérise cette région. Cependant, le liège n'étant pratiquement plus exploité, cette essence fait l'objet d'une élimination presque générale au profit du seul pin maritime.

### 12.3 - LA CHALOSSE

La Chalosse est une vaste région de 221 240 ha, située pour la plus grande partie au Sud de la vallée de l'Adour, et qui, en se prolongeant dans le département des PYRENEES ATLANTIQUES, forme une transition entre les "pays des Landes de Gascogne" et les "pays du Piémont pyrénéen". Formé de successions et d'intrications de collines, coteaux, glacis alluviaux et terrasses, fragments de plateaux, ce "pays des coteaux" présente un relief contrastant nettement avec les vastes étendues plates des Landes qu'il domine sur sa bordure nord, et ce malgré son altitude modeste qui atteint juste 200 mètres dans ses zones les plus élevées du Sud-Est.

De très nombreuses rivières, dont la plus importante est le Luy, s'y étalent en de multiples méandres avant de rejoindre la rive gauche de l'Adour, dont les "barthes" inondables sont occupées par de belles futaies de chêne pédonculé ainsi que par des peupleraies.

Les sols sont le plus souvent argilo-siliceux, terres franches sur les pentes et les coteaux, sols lessivés sur les surfaces planes, passant peu à peu à des boubènes en allant vers l'Est. En quelques endroits à l'Est du Gabas ils sont remplacés par des sols argilo-calcaires issus de mollasses. Les sols de la Chalosse se sont formés sur les apports détritiques d'origine pyrénéenne : sables fauves, argiles à galets.

Les températures sont tout à fait comparables sur l'ensemble de la région : température moyenne minimale voisine de 8°, température moyenne maximale voisine de 18°. Par contre, on note un net abaissement de la pluviométrie de l'Ouest (1200 mm à St-André de Seignanx) vers l'Est (911 mm à Aire-sur - l'Adour).

Avec un taux de boisement de 24 %, la Chalosse est la région la moins forestière du département. Ses 53 000 ha de formations boisées sont constitués surtout de peuplements découpés et divisés, disséminés dans les terres agricoles, occupant le plus souvent les pentes trop raides pour être cultivées. Les bois de ferme et peuplements divisés sont en général composés de mélanges de futaie-taillis de feuillus purs, ou de feuillus et résineux (pin maritime), ou même de pin maritime pur. Les belles futaies de chêne pédonculé, en général communales, se rencontrent dans les zones plates et inondables de l'Adour et du Luy, et sont souvent mélangées d'autres feuillus.

Les parties ouest de la Chalosse et est (Tursan) ont un taux de boisement un peu supérieur à celui de la partie centrale. Le pin maritime, ayant pour origine les boisements des Landes du siècle dernier, se rencontre en plus grande abondance à l'Ouest, les feuillus purs occupant de préférence le Tursan.

C'est dans la Chalosse enfin, et notamment dans les zones les plus voisines de l'Adour, qu'on trouve la plus grande partie des peupleraies du département.

#### 12.4 - LE BAS - ARMAGNAC

Formant un croissant de 35 570 ha qui déborde la pointe nord-ouest du département du GERS dans lequel elle s'étend plus massivement, la région du Bas-Armagnac est la moins vaste des régions du département des LANDES.

Son taux de boisement (26,3 %) est aussi un des plus faibles, avec celui de la Chalosse qui lui est contiguë dans sa partie sud-ouest.

Le Bas-Armagnac est formé de larges coteaux, assez bas, entre lesquels serpentent des petites rivières appartenant toutes au bassin de l'Adour, dont la Douze et le Midou sont les plus importantes.

Des dépôts d'âge miocène supérieur, formés en majeure partie de sables colorés en jaune ou brique par de l'argile ferrugineuse (sables fauves), constituent l'essentiel des formations superficielles de cette région. Ils ont donné des sols bruns argilo-sableux non calcaires, et fortement lessivés.

Le climat de cette région est comparable au climat moyen du département, avec une pluviosité moyenne un peu plus faible mais encore importante (870 mm).

Le paysage, de type sylvo-agricole, à dominante agricole, est formé d'une mosaïque de parcelles. Les boisements morcelés constituent d'ailleurs l'essentiel des 9 370 ha de forêts dans lesquelles les feuillus, à base de chêne pédonculé, sont largement prépondérants, bien que souvent mélangés de pin maritime.

A noter l'existence d'une petite forêt domaniale (de l'Aveyron) dans laquelle le hêtre est présent, mélangé à du chêne en futaie régulière.

#### 12.5 - LE PLATEAU LANDAIS

Cette immense région couvre 601 540 ha dans le département des LANDES. Limitée à l'Ouest par les Dunes Littorales et le Marensin, au Sud par la Chalosse et le Bas-Armagnac, elle occupe, en gros, tout le reste du département situé au Nord de la Vallée de l'Adour, et se prolonge sur une surface presque aussi grande dans les départements voisins de la GIRONDE et du LOT-et-GARONNE.

Comme en GIRONDE, cette très vaste zone est le domaine quasi exclusif du pin maritime, ce qui contribue à l'uniformité de la région, caractérisée déjà par l'unité de ses sols et son absence de relief.

D'une altitude moyenne de 40 m à l'Ouest, le Plateau Landais atteint à peine 150 m à 100 km plus à l'Est, au niveau de la ligne de séparation des bassins de la Garonne et de l'Adour, près de Gabarret.

Le réseau hydrographique assez simple, voire insuffisant (ce qui explique le mauvais drainage de cette région et en partie l'évolution des sols) peut se résumer à :

- un ensemble de petites rivières, canaux et fossés reliés entre eux, appartenant au Bassin de l'Eyre, dans le Nord.
- un ensemble de petits affluents de rive droite de l'Adour dans le Sud.

La bordure ouest est drainée par des modestes cours d'eau reliés à la côte soit directement, soit par l'intermédiaire des étangs.

A l'Est, seule une très mince frange du territoire départemental appartient au bassin versant de la Garonne.

Le climat est relativement égal sur le Plateau Landais, influencé par la dominance des flux d'air océanique, doux et humide. A Pissos, à Arengosse, ou à Mont-de-Marsan, les précipitations atteignent 900 à 1000 mm par an et la température moyenne est de 13°. On peut noter un léger abaissement des températures minimales dans les parties les plus orientales.

Les sols se sont formés partout à partir des "Sables des Landes" qui confèrent l'unité de base à cette vaste région. Ces sables sont des dépôts hétérogènes, constitués en majorité de sables quartzeux éoliens, qui ont complètement effacé le modelé antérieur en se répandant, à une période généralement située à la fin du Tertiaire et lors des interglaciations quaternaires, sur des épaisseurs très variables. Sujets à un lessivage intense, les sables des landes évoluent vers de véritables podzols, dont les termes ultimes sont les podzols sur couche d'aliols, en passant par tous les stades intermédiaires. Ceux-ci entraînent une grande variabilité et une discontinuité se traduisant par une mosaïque dont les éléments n'ont souvent que quelques ares.

Les caractéristiques des sols influent évidemment sur la végétation et c'est ainsi qu'il est traditionnellement admis de classer les sols des Landes sableuses en trois grandes catégories, appelées "types de landes", définies conventionnellement comme suit :

- landes sèches à hélianthème (environ 20 % des surfaces)
- landes humides à bruyères à quatre angles et ciliée, et/ou à molinie (40 % des surfaces)
- landes mésophiles, intermédiaires entre les précédentes et généralement caractérisées par la plus ou moins grande abondance de la fougère aigle (40 % des surfaces)

Dans le but de localiser de façon plus précise les résultats de l'inventaire, cette vaste région (comme dans le département de la GIRONDE) a été divisée artificiellement en quatre "blocs" d'importance comparable, par des lignes conventionnelles s'appuyant sur le réseau routier.

Les deux blocs de l'Ouest (4 et 6) ont été séparés des blocs de l'Est (5 et 7) par la ligne qui, continuant celle qui sépare les blocs 2 et 3 de la GIRONDE, relie Hostens (GIRONDE) à la Chalosse au Sud de Tartas, par Pissos, Sabres, Arengosse. Les deux blocs du Nord (4 et 5) sont séparés de ceux du Sud (6 et 7) par une ligne qui relie la dune près de Contis-plage au Bas-Armagnac à St-Justin, en passant par Morcenx, Arengosse, Luglon, Labrit, Roquefort.

Les surfaces ainsi obtenues sont les suivantes :

- 180 750 ha	pour le bloc 4 (nord-ouest)	avec une surface boisée de	139 500 ha
- 162 980 ha	" 5 (nord-est)	"	129 720 ha
- 138 620 ha	" 6 (sud-ouest)	"	113 020 ha
- 119 190 ha	" 7 (sud-est)	"	82 730 ha

On s'aperçoit que si dans les trois premiers blocs le taux de boisement est voisin de 80 %, (77,2 % pour le 4, 79,6 % pour le 5, 81,5 % pour le 6), il tombe au dessous de 70 % (69,4 %) pour le bloc 7. Ce dernier bloc correspond en effet, en gros, aux régions agricoles du Marsan et des Petites Landes de Roquefort, caractérisées par la présence d'une certaine proportion d'argile dans le sol, permettant une plus grande extension des cultures et un peuplement humain plus dense.

Mais que ce soit dans ce dernier bloc ou dans le reste du Plateau Landais, la forêt de pin maritime continue d'occuper la majorité des surfaces.

Sur près de 440 000 ha de peuplements à base de pin maritime couvrant le Plateau Landais, près des 9/10 se présentent en futaie régulière massive. 1/10 seulement est formé de boisements divisés de pin maritime, pur ou mélangé de feuillus, surtout autour des agglomérations et en particulier dans le bloc 7. Les feuillus sont représentés essentiellement par du chêne pédonculé, du chêne tauzin, rarement purs, le plus souvent en mélange avec le pin. Le long des cours d'eau s'étirent, sous forme de forêts-galeries, des formations feuillues composées de chênes, saules, aunes, bouleaux.

La sylviculture moderne du pin maritime est présente dans tout le massif et semble même plus développée que dans le département de la GIRONDE.

La seule forêt domaniale de toute cette vaste région (forêt de Lagnereau) est située à cheval sur la limite de la GIRONDE, au Nord du bloc 4 : les 716 ha de cette forêt, situés dans les LANDES, sont occupés également par une futaie régulière de pin maritime.

### 1.3 - LES TYPES DE PEUPEMENT

On entend par "type de peuplement" un ensemble continu ou discontinu, qui présente une unité suffisante du point de vue de son intérêt économique direct ou indirect et des problèmes posés par sa mise en valeur et son exploitation.

Les critères servant de base à la définition des types de peuplement sont la composition en essences et la structure au sens large (structure forestière classique : futaie, mélange futaie-taillis, ... ou structure spéciale telle que boisement divisé c'est à dire formé d'une mosaïque de très petites parcelles, boisement lâche, forêt-galerie, ...).

La notion de type de peuplement s'applique à des ensembles assez vastes excédant nettement la parcelle ; c'est pourquoi des disparités ou irrégularités localisées dont on n'a pas tenu compte dans la délimitation des types (par exemple bouquets de feuillus isolés dans un massif résineux ou inversement) peuvent apparaître dans l'analyse des résultats.

La surface boisée actuelle des LANDES se répartit ainsi :

- Formations boisées de production	: 575 909 ha
- Formations boisées de protection ou d'agrément	: 11 806 ha
<b>Total</b>	<b>: 587 715 ha</b>

Si l'on déduit des 575 909 ha ci-dessus la surface trouvée à l'état de coupes rases encore dépourvues de semis acquis, soit 19 010 ha, il reste une surface de formations boisées de production de 556 899 ha qui font l'objet des résultats détaillés contenus dans la présente publication et qui, globalement, peuvent se résumer ainsi :

	Volume inventorié (m3)	Accroisst courant (m3/an)	Production brute (m3/an)
Résineux	65 848 600	4 283 900	4 438 500
Feuillus	7 575 200	281 450	312 150
<b>T O T A L</b>	<b>73 423 800</b>	<b>4 565 350</b>	<b>4 750 650</b>
	soit <u>131,8 m3/ha</u>	soit <u>8,20 m3/ha/an</u>	soit <u>8,53 m3/ha/an</u>

Ces résultats d'ensemble se répartissent entre neuf types de peuplement qui ont été distingués dans le département et qui sont décrits ci-après.

NB : Ces types n'avaient pas été pris en considération lors du 1er cycle d'inventaire des LANDES.

### 13.1 - FUTAIE DE PIN MARITIME PUR

Il s'agit de peuplements dans lesquels le pin maritime existe à l'état pur (couvert relatif supérieur à 75 %) et qui sont caractérisés par une structure parcellaire d'ensemble relativement peu morcelée (parcelles presque toujours supérieures à 3 - 4 ha et pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares).

Ce type, qui s'oppose au "Boisement divisé de pin maritime pur", occupe une surface de 443 190 ha (soit 79,6 % de la surface boisée de production), dont 40 490 ha sont soumis au régime forestier.

Il est principalement localisé dans les Dunes littorales (29 630 ha), le Marensin (22 730 ha) et le Plateau landais (389 500 ha), où il occupe surtout les zones situées au delà des anciens quartiers sylvo-agricoles enserrant les habitations.

L'analyse des structures élémentaires révèle que 98 % des surfaces sont en futaie régulière, 1 % en futaie irrégulière, 1 % en mélange futaie-taillis ou taillis simple.

La répartition des surfaces par essence prépondérante s'établit ainsi :

Pin maritime : 99 % - Autres conifères : traces  
Chênes divers et autres feuillus : 1 %

Dominant de très loin tous les autres types par son importance économique, le type "Futaie de pin maritime pur", dont le volume total sur pied est de 60 264 900 m<sup>3</sup> (dont 1 136 300 m<sup>3</sup> de feuillus) et l'accroissement courant de 3 839 950 m<sup>3</sup> (dont 31 850 m<sup>3</sup> de feuillus), présente les caractéristiques suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroissement courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Forêts soumises	151,2 (dont feuillus 1,2)	9,84	10,05
Forêts particulières	134,4 (dont feuillus 2,7)	8,55	8,85

REMARQUE : Le pin maritime existe dans presque tous les types de peuplement du département, que ce soit à l'état pur, comme c'est le cas pour la quasi-totalité du type qui vient d'être décrit, ou que ce soit seulement en mélange avec d'autres essences, ou à l'état de taches dispersées au sein d'autres peuplements.

Du point de vue composition élémentaire, la surface totale des peuplements où le pin maritime est localement l'essence prépondérante est de 493 190 ha (Surfaces à l'état de coupes rases exclues). Elle se répartit ainsi dans les divers types de peuplement :

- Futaie de Pin maritime pur	438 060 ha
- Boisement divisé de Pin maritime pur	26 180 ha
- Boisement lâche de Pin maritime	2 350 ha
- Mélange futaie Pin maritime - taillis	3 570 ha
- Boisement divisé de Pin maritime et feuillus	21 140 ha
- Boisement divisé de feuillus purs	1 580 ha
- Forêt galerie	310 ha
	493 190 ha

Dans cet ensemble, les futaies régulières de Pin maritime occupent une surface totale de 482 920 ha, le reste correspondant à des futaies irrégulières (6 340 ha) ou à des futaies sur taillis (3 930 ha).

### 13.2 - BOISEMENT DIVISE DE PIN MARITIME PUR

Ce type, dans lequel le Pin maritime existe à l'état pur (couvert relatif au moins égal à 75 %), comprend :

- pour l'essentiel, les boisements formés d'une mosaïque de parcelles de faible étendue (moins de 3 à 4 ha en général) et souvent disposés (Plateau landais notamment) sous forme d'auréoles plus ou moins régulières autour des habitations. Il s'agit alors, soit de forêt ancienne, appropriée de très longue date et par suite profondément morcelée, soit de boisements plus ou moins récents de petites parcelles agricoles abandonnées (boisements de "champs perdus").

- accessoirement, des boisements découpés et fragmentés, fortement interpénétrés par les champs et les prairies ou isolés en petites parcelles au sein de territoires à dominante agricole (bois de ferme, au sens strict).

Le type "Boisement divisé de Pin maritime pur", quasi inexistant en forêt soumise (120 ha seulement), occupe une surface de 28 050 ha, soit 5 % de la surface boisée de production.

Il est localisé sur le Plateau Landais (23 260 ha), la Chalosse (3 640 ha) et le Marensin (1 150 ha).

Du point de vue structure et composition élémentaires, sa surface se ventile ainsi :

Structure :

Futaie régulière	92 %
Futaie irrégulière	1 %
Mélange futaie-taillis et Taillis simple	7 %

Composition (essence prépondérante) :

Pin maritime	93 %	-	Chêne pédonculé	5 %
Autres conifères	traces		Autres feuillus	2 %

Avec un volume total sur pied de 3 585 600 m<sup>3</sup> (dont 228 300 m<sup>3</sup> de feuillus) et un accroissement courant de 251 800 m<sup>3</sup> (dont 8 650 m<sup>3</sup> pour les feuillus), il présente les caractéristiques suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroissmt courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Toutes propriétés	127,8 (dont feuillus : 8,1)	8,98	9,56

### 13.3 - BOISEMENT LACHE DE PIN MARITIME

Ce type, dans lequel le Pin maritime est pratiquement toujours pur, correspond à des peuplements présentant une consistance d'ensemble faible (inférieure à 40 - 50 %), une distribution irrégulière par taches aux limites floues, allant de pair avec l'existence de vides à l'état de landes ou de formes de transition bois - landes.

Pratiquement absent en forêt soumise (100 ha), il ne s'étend que sur une surface totale de 2 390 ha, dont 2 270 ha sur le Plateau landais et 100 ha la Chalosse.

Principalement représenté par des futaies régulières (92 %) et accessoirement par des futaies irrégulières (8 %), il est à peu près uniquement composé de Pin maritime (98 %) avec, localement, un peu de chêne pédonculé (2 %).

Le type "Boisement lâche de Pin maritime" constitue un type très marginal présentant un volume total sur pied de 132 500 m<sup>3</sup> (dont 6 300 m<sup>3</sup> de feuillus) et un accroissement courant de 12 600 m<sup>3</sup> (dont 400 m<sup>3</sup> de feuillus), avec les caractéristiques moyennes suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroissmt courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Toutes propriétés	55,4 (dont feuillus : 2,6)	5,27	5,51

### 13.4 - MELANGE FUTAIE DE PIN MARITIME - TAILLIS

Il s'agit de peuplements mixtes (futaie et taillis, soit en deux étages, soit juxtaposés par petits éléments) dans lesquels la futaie est composée, dans son ensemble, de Pin maritime pur ou prépondérant ; le taillis occupe plus de 25 % de la surface du sol et la futaie plus de 10 % (sans excéder une proportion de 65 % du couvert boisé total).

Ce type se présente sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée et se distingue donc des "Boisements divisés" (en particulier ceux à Pin maritime et feuillus examinés plus loin).

Seulement représenté en forêt particulière, il n'occupe qu'une surface de 4 200 ha, dont 3 480 ha sont sur le Plateau landais et 720 ha dans les Dunes littorales.

Cette surface se répartit ainsi entre les diverses structures élémentaires relevées au niveau des unités de sondage :

Futaie régulière	68 %
Mélange futaie-taillis	11 %
Futaie irrégulière	8 %
Taillis simple	13 %

Les essences constitutives de la futaie sont le Pin maritime (97 %) et le Chêne pédonculé (3 %).

Les taillis sont principalement constitués de Chêne tauzin (73 %) et de Châtaignier (27 %).

Le volume total sur pied du type "Mélange futaie de Pin maritime-Taillis" a été évalué à 470 800 m<sup>3</sup> (dont 67 400 m<sup>3</sup> de feuillus) et son accroissement courant à 29 350 m<sup>3</sup> (dont 2 650 m<sup>3</sup> de feuillus), ce qui confère au type les caractéristiques moyennes suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroisst courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Forêts particulières	112 (dont feuillus :16)	6,99	7,41

### 13.5 - BOISEMENT DIVISE DE PIN MARITIME ET FEUILLUS

Ce type, dans lequel le Pin maritime et les feuillus (soit en mélange, soit juxtaposés par plages plus ou moins diffuses) occupent chacun 25 % au moins de la surface boisée de l'élément de type, est, à la composition près, la réplique du type "Boisement divisé de Pin maritime pur" précédemment défini.

Il groupe donc des peuplements caractérisés par la faible dimension des parcelles, la proximité des zones habitées ou le voisinage de zones agricoles. Les parcs ruraux à base de feuillus et de résineux lui sont rattachés.

Inexistant en forêt soumise, il s'étend sur une surface totale de 43 910 ha, soit 7,9 % de la surface boisée de production, principalement sur le Plateau landais (20 120 ha), la Chalosse (17 700 ha) et accessoirement dans le Bas Armagnac (5 120 ha) et le Marensin (970 ha).

Le type "boisement divisé de Pin maritime et feuillus" présente une assez grande hétérogénéité des structures élémentaires qui y sont représentées. Exprimées en pourcentage de la surface totale du type, ces structures sont les suivantes :

Futaie régulière : 65 % - Futaie irrégulière : 5 % -  
Mélange futaie-taillis : 13 % - Taillis simple : 17 %

Du point de vue composition élémentaire, les surfaces relatives qu'occupent les essences prépondérantes s'expriment ainsi :

Futaie -

Pin maritime : 58 % - Chêne pédonculé : 38 %  
Chêne tauzin : 3 % - Autres feuillus : 1 %

Taillis -

Chêne pédonculé : 20 % - Châtaignier : 22 %  
Aune : 37 % - Robinier : 16 %  
Feuillus divers : 5 %

Le volume total sur pied a été trouvé égal à 4 752 100 m<sup>3</sup> (dont 2 245 300 m<sup>3</sup> de feuillus) et l'accroissement courant à 262 500 m<sup>3</sup> (dont 87 000 m<sup>3</sup> de feuillus).

De la sorte, les caractéristiques moyennes du type sont les suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroisst courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Forêts particulières	108,2 (dont feuillus:5,1)	5,98	6,49

13.6 - FUTAIE DE CHENE -

Ce type est défini comme un peuplement où le chêne existe à l'état pur (couvert relatif supérieur à 75 %) et présentant une structure d'ensemble de futaie.

Il n'occupe qu'une surface assez modeste de 3 640 ha, dont 2 700 ha sont soumis au régime forestier.

Sa localisation principale se situe en Chalosse (3 130 ha) et plus particulièrement aux abords mêmes de l'Adour où il constitue des peuplements réputés. On le rencontre également dans le Bas-Armagnac sur une surface de 940 ha

La structure élémentaire est la futaie régulière sur 77 % de la surface, le restant se partageant entre la futaie irrégulière (2 %), le mélange futaie-taillis (2 %) et le taillis simple (19 %).

L'analyse de la composition élémentaire révèle que la surface du type se répartit ainsi entre les diverses essences prépondérantes :

Chêne (pédonculé essentiellement) : 85 % - Orme : 8 %  
 Feuillus divers (aunes, frênes, hêtre....) : 7 %

Le type "Futaie de Chêne" renferme un volume total de 713 100 m<sup>3</sup> (comprenant uniquement des feuillus) et son accroissement courant a été estimé à 16 950 m<sup>3</sup>.

Ses caractéristiques moyennes sont les suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accrt courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Forêt Soumise	195	4,48	4,59
Forêt Particul.	198,4	5,16	5,43

### 13.7 - MELANGE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS -

Ce type correspond à des peuplements mixtes (futaie et taillis, soit en deux étages, soit en éléments juxtaposés) dans lesquels la futaie est composée de feuillus purs ou prépondérants et qui, en outre, se présentent sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée, contrairement aux "boisements divisés" (en particulier ceux des feuillus purs définis plus loin).

Sous ces réserves, le type englobe :

- les peuplements de taillis-sous-futaie ou dérivant de taillis-sous-futaie,
- les mélanges de futaie principalement feuillue et de taillis, dans lesquels le taillis occupe plus de 25 % de la surface du sol et la futaie plus de 10 % (sans excéder une proportion de 65 % du couvert boisé total).

C'est le type le plus faiblement représenté dans le département : 1 250 ha seulement, dont 340 ha en forêt soumise au régime forestier, avec comme localisation la Chalosse (600 ha), le Bas-Armagnac (230 ha) et le Plateau landais (360 ha).

L'analyse de la répartition de la surface entre les structures élémentaires constituées conduit aux résultats suivants, qui révèlent un manque d'homogénéité évident du type :

- Futaie régulière : 42 % - Taillis simple : 28 % -
- Mélange futaie-taillis : 30 %.

Du point de vue composition, les essences prépondérantes occupent les surfaces relatives ci-après :

Futaie : Chêne pédonculé 100 %  
 Taillis: Chêne pédonculé : 35 % - Châtaignier 17 % -  
 Aune : 17 % - Robinier : 31 % -

Le volume total sur pied a été estimé à 173 200 m<sup>3</sup> (dont 12 100 m<sup>3</sup> de résineux) et l'accroissement courant à 4 550 m<sup>3</sup> (dont 400 m<sup>3</sup> de résineux).

Ramenées à l'ha, les caractéristiques moyennes du type "Mélange futaie feuillue-taillis" sont les suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroist courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Toutes propriét.	138,6	3,64	3,72

N.B. : La très faible surface du type ne permet pas de donner une ventilation suffisamment significative entre les caractéristiques afférentes aux forêts soumises du régime forestier et aux forêts particulières.

### 13.8 - BOISEMENT DIVISE DE FEUILLUS PURS -

Ce type, dans lequel le couvert relatif des feuillus est au moins égal à 25 %, est à mettre en parallèle avec le type "boisement divisé de Pin maritime pur" et le type "boisement divisé de Pin maritime et de feuillus".

Comme eux, il est caractérisé par une forte division parcellaire (parcelles généralement inférieures à 3 à 4 ha), le voisinage de zones habitées et de zones agricoles. Englobant, entre autres, les boisements émiettés au sein des territoires cultivés ainsi que les parcs ruraux purement feuillus, il offre une grande variété de structures forestières, de hauteurs, de consistance et de composition en essences feuillues.

Très faiblement représenté en forêt soumise (310 ha seulement), il occupe dans le département une surface totale de 24 730 ha, soit à peine un peu moins que le type "boisement divisé de pin maritime pur".

C'est en Chalosse qu'il est le plus répandu (21 290 ha) alors qu'il n'occupe que 3 000 ha dans le Bas-Armagnac et 440 ha dans le Plateau landais.

Son morcellement et le fait qu'il constitue généralement une annexe des exploitations agricoles lui confèrent une grande hétérogénéité comme en témoignent les valeurs ci-après, traduisant la répartition de sa surface en fonction de la structure et de la composition élémentaires, relevées autour des points de sondage :

#### Structure :

Futaie : Chêne pédonculé 74 % - Chêne tauzin 4 %  
Pin maritime 9 % - Feuillus divers 13 %

Taillis : Chênes pédonculé et tauzin 32 % - Châtaignier 14 %  
Aune 19 % - Robinier 13 % - Orme 8 % - Feuillus divers 14 %

Le type "boisement divisé de feuillus purs" accuse un volume total de 2 729 600 m<sup>3</sup> (dont 280 900 m<sup>3</sup> de résineux) et son accroissement courant a été estimé à 122 900 m<sup>3</sup> (dont 16 000 m<sup>3</sup> de résineux).

Il présente les caractéristiques moyennes suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroist courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Toutes propriét.	110,4 dont résineux 11,4	4,97	5,31

N.B. : La trop faible surface du type en forêt soumise ne permet pas de donner des résultats significatifs pour cette propriété.

### 13.9 - FORET-GALERIE -

Il s'agit d'un type de caractère marginal, rassemblant des peuplements purement feuillus en général, localisés sous forme de franges aux abords des cours d'eau et des étangs, ainsi que des dépressions humides ou marécageuses.

Pratiquement absent en forêt soumise (90 ha seulement), on le rencontre sur une surface totale de 5 540 ha, essentiellement située dans le Plateau landais (3 940 ha) et la Chalosse (1 440 ha).

L'analyse de la structure élémentaire révèle que les peuplements comprennent 37 % de futaie régulière, 8 % de futaie irrégulière, 22 % de mélange futaie-taillis et 33 % de taillis simple.

Sur le plan de la composition, les essences prépondérantes occupent les pourcentages de surface suivants :

Futaie : Chêne pédonculé : 49 % - Chêne tauzin : 14 % - Aune : 21 %  
Frêne : 6 % - Orme : 2 % - Pin maritime : 8 %

Taillis : Chêne pédonculé : 37 % - Chêne tauzin : 10 % - Aune : 40 % -  
Frêne : 2 % - Orme : 6 % - Feuillus divers : 5 %.

Le volume total sur pied s'élève à 602 000 m<sup>3</sup> (dont 33 300 m<sup>3</sup> de résineux) et l'accroissement courant à 24 700 m<sup>3</sup> (dont 1 850 m<sup>3</sup> de résineux).

Les caractéristiques moyennes du type "forêt galerie" présentent les valeurs suivantes :

	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Accroist courant (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute moyenne (m <sup>3</sup> /ha/an)
Toutes propriét.	108,7 dont résineux 6,0	4,46	5,28

## 1.4 - LES ASPECTS DE L'ECONOMIE FORESTIERE

### 14.1 - L'EXPLOITATION FORESTIERE - (cf tableau A ci-après)

Le département des Landes se situe au premier rang des départements français pour la production globale de bois d'oeuvre et d'industrie (2 594 400 m<sup>3</sup>r) devant les départements de la Gironde (1 610 900 m<sup>3</sup>r) puis des Vosges (1 450 000 m<sup>3</sup>r) en 1978.

Au 31 décembre 1978, les entreprises se livrant à une activité d'exploitation forestière étaient au nombre de 225,

dont 166 avaient leur siège dans les Landes  
59 dans d'autres départements.

On peut dénombrer :

35 propriétaires exploitants  
6 carbonisateurs en forêts  
73 exploitants forestiers  
111 exploitants forestiers scieurs.

Le nombre des salariés permanents employés par les entreprises dont le siège social se situe dans le département des Landes, était de 577. Mais ce chiffre, pour exact qu'il soit, n'est pas très significatif de la main d'œuvre travaillant réellement en forêt landaise ; beaucoup d'exploitants forestiers ayant une activité dans les Landes, et non des moindres comme les comptoirs du Pin d'Aquitaine, ont leur siège hors du département.

La quasi totalité des bois exploités dans le département est transformée dans le massif landais ou dans la région Aquitaine.

Il existe cependant un flux vers l'étranger puisque environ 28 % de la production du département en bois d'oeuvre de chêne sont exportés vers l'Espagne principalement mais aussi de plus en plus vers la Belgique et la Hollande.

#### 14.2 - LES SCIERIES (voir tableau B ci-après)

En plus des 111 activités intégrées à l'exploitation forestière et citées précédemment, il faut ajouter 13 activités de sciage pur.

Le nombre de salariés permanents employés en 1978 était :

Cadres, maîtrises employés	Ouvriers	Total
90	1 031	1 121

La production des entreprises ayant leur siège social dans les Landes et ayant exploité en 1978, se répartit ainsi selon l'importance des entreprises et la spécificité des bois qu'elles traitent :

ENTREPRISES SPECIALISEES	moins de 2000 m3	2 à 4000	4 à 8000	8 à 20 000	de 20 000	TOTAL
Sciages feuillus	19			2		21
Sciages conifères	36	25	20	14	6	101
	55	25	20	16	6	122
% de la production	5	12	19	36	28	100

Il peut être intéressant de noter que, depuis 1974, un grand effort de modernisation se manifeste dans ces entreprises et qu'un certain nombre d'entre elles se sont équipées en matériel adapté au sciage des petits diamètres.

Un certain nombre de ces entreprises ont une activité aval. Celles-ci se répartissent ainsi :

- parquets, lambris	20
- caisserie, palettes, parquets	11
- charpente, moulure	5
- meubles ou sièges	7
- laine de bois (fibrierie)	2
- unité d'imprégnation de poteaux	2
- fabrication de bobines à câble électrique	2

La plupart des produits obtenus à partir de sciages sont consommés dans la région Aquitaine ou en France.

Quelques produits bien définis sont cependant exportés :

- les traverses de pin maritime (vers le Royaume Uni et la Hollande)
- les parquets et lambris (vers le Marché Commun principalement)

Ces exportations représentent environ 10 % de la production landaise.

Il existe de nombreuses activités industrielles du bois, en dehors de celles mentionnées ci-dessus (qui sont toutes intégrées à des scieries) et dont le recensement ne dépend pas du Ministère de l'Agriculture.

Parmi celles-ci, il faut citer les industries lourdes les plus importantes :

- 2 papeteries
  - \* Papeteries de Gascogne à Mimizan (pâte kraft - sacs en papier)
  - \* Cellulose du Pin à Tartas (pâte fluff et à destination textile)
- 5 usines de panneaux à particules
  - \* Riom des Landes,
  - \* Arengosse
  - \* Linxe
  - \* St Vincent de Tyrosse
  - \* Labouheyre
- 1 usine de panneaux de placages
  - \* Labouheyre (B 70)
- 1 usine de panneaux lambrissés
  - \* Escource

TABLEAU A  
PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

(unités : 1000 m3r)

	1970 (moy. 69/71)	1974 (moy. 73/75)	1976	1977	1978
<u>BOIS D'OEUVRE</u>					
Chêne	41.04	44.26	46.74	35.52	59.11
Peuplier	4.77	8.76	10.85	17.55	10.99
Feuillus divers	8.28	5.10	8.39	5.18	6.43
Total Feuillus	54.09	58.12	65.98	58.25	76.53
Pin maritime	1 529.61	1 484.46	1 162.94	1 444.95	1 373.01
Autres conifères	0.03	0	0	0.12	0.10
Total Conifères	1 529.64	1 484.46	1 162.94	1 445.07	1 373.11
TOTAL BOIS D'OEUVRE	1 583.73	1 542.58	1 228.92	1 503.32	1 449.64
<u>BOIS D'INDUSTRIE</u>					
<u>Trituration</u>					
feuillus	93.80	86.80	130.56	132.67	110.43
conifères	687.90	864.04	786.32	882.02	939.46
<u>Mines</u>					
feuillus	0.47	0.26	0	0	0
conifères	40.32	15.50	9.76	12.30	15.30
<u>Autres bois d'industrie</u>					
feuillus	3.20	0.84	0.57	1.41	2.52
conifères	6.58	5.00	8.90	11.52	10.40
Total Feuillus	97.47	87.90	131.13	134.08	112.95
Total Conifères	734.80	884.54	804.98	905.84	965.16
TOTAL BOIS D'INDUSTRIE	832.27	972.44	936.11	1 039.92	1 078.11
BOIS DE FEU CARBONISATION	197.50	120.00	91.92	73.40	66.70

N.B. - Les conifères sont à peu près uniquement représentés par du Pin maritime. Pour ce dernier, le bois d'industrie est donné sous écorce, le bois d'oeuvre sur écorce.

TABLEAU B  
PRODUCTION DES SCIERIES  
 (unités 1 000 m3r)

	1970 (moy. 69/71)	1974 (moy. 73/75)	1976	1977	1978
<u>SCIAGES FEUILLUS</u>					
Chêne	7.34	5.47	7.51	8.63	10.10
Peuplier	0.90	1.40	1.41	1.68	2.10
Divers	11.63	12.30	21.04	18.71	20.90
Total Feuillus	19.87	19.17	29.96	29.02	33.10
<u>SCIAGES CONIFERES</u>					
Pin maritime	719.80	634.77	485.98	568.10	561.50
Autres conifères	0.60	0.70	0.60	0.06	0.30
Total Conifères	720.40	635.47	486.58	568.16	561.80
TOTAL SCIAGES	740.27	654.64	516.54	597.18	594.90
<u>BOIS SOUS RAILS</u>					
Traverses chêne	11.36	6.85	4.25	3.86	5.91
Traverses conifères	8.82	8.85	5.20	6.03	10.98
Appareils de voie	0.40	0.43	0.16	0.20	0.33
TOTAL SCIAGES + BOIS SOUS RAILS	760.85	670.77	526.15	607.27	612.12
<u>CHUTES DE SCIERIES</u> (en 1 000 tonnes)					
Trituration	11.44	13.95	16.15	19.48	24.95
Autres utilisations	255.80	245.20	176.81	202.14	216.09
	267.24	258.15	192.96	221.62	241.04

NOTE relative au § 1.4 : "Aspects de l'Economie Forestière" et tableaux annexes A et B :

Sources : Service Régional d'Aménagement Forestier d'Aquitaine  
 Enquêtes annuelles branches exploitation forestière et Scieries.

## II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE

L'étude préalable du département, comprenant la délimitation des régions forestières et la définition des types de peuplement (opérations non réalisées lors du 1er inventaire forestier des LANDES) a été effectuée en 1975.

La couverture photographique utilisée a été exécutée en 1974, à l'échelle du 1/25 000, sur films panchromatique et infra-rouge noir-blanc.

L'interprétation des photographies aériennes a été réalisée d'août 1976 à juillet 1977.

La deuxième phase de l'inventaire comportant l'exécution des levés au sol dans les formations boisées de production, les plantations d'alignement, les arbres forestiers épars, les haies et les landes, l'exécution des reconnaissances et des levés des peupleraies, a été effectuée entre Octobre 1977 et Octobre 1978.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été effectuée par le Centre de traitement de l'information du Service de l'Inventaire Forestier National en Juillet et Octobre 1979.

## III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les résultats sont fournis dans des tableaux répartis en deux tomes.

Le tome 1er réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les plantations hors-forêts.

Le tome 2ème réunit des résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production.

Les tableaux de ce tome sont directement édités par l'ordinateur, à la différence de ceux du 1er tome.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner une fois pour toutes ici, la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre en général dans le cours de la publication.

### - FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION -

- Forêts - Formations végétales dominées par des arbres ou arbustes qui doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- . soit être constituées de tiges recensables bien réparties ayant un couvert au moins égal à 10 % ;
- . soit présenter une densité par hectare d'au moins 500 plants, rejets ou semis, vigoureux et bien répartis ;

- . avoir une largeur moyenne d'au moins 25 mètres et appartenir à un massif de plus de 4 ha ;
- . ne pas avoir principalement une fonction de protection ou de récréation.

Les vergers sont exclus.

- Boqueteaux - Petits massifs boisés de moins de 4 hectares et d'au moins 50 ares le plus souvent situés en domaine agricole et ayant une fonction principale de production (largeur minimum : 25 mètres).

- Bosquets - Petits massifs boisés d'une superficie comprise entre 5 ares et 50 ares et d'une largeur minimum de 15 mètres, ou d'une largeur comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface.

(Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars).

- AUTRES FORMATIONS BOISEES (Boisements de protection ou d'agrément)

Formations boisées dont la fonction de production est nulle ou accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitable car inaccessibles ou celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif ou culturel.

- HAIES

Ligne boisée d'une largeur moyenne à la base au plus égale à 10 m et d'une longueur supérieure à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables (diamètre à 1,30 m égal ou supérieur à 7,5 cm), avec une densité moyenne d'au moins un arbre recensable tous les 10 m.

- ALIGNEMENTS

Ligne d'arbres plantés à intervalles réguliers, d'une largeur au plus égale à 10 m, d'une longueur supérieure à 25 m et comportant au moins 3 arbres, avec une densité moyenne d'au moins un arbre tous les 25 m.

- PEUPLERAIES

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérants et avec une densité supérieure à 100 à l'hectare.

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface minimum de 5 ares avec une largeur en cime: supérieure à 15 m.

- VOLUMES

Il s'agit de volumes sur écorce.

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol (ou à une circonférence de 24,5 cm à 1,50 m pour le pin maritime).

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir § catégorie d'utilisation des bois).

### - ACCROISSEMENTS

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composantes :

- a) l'accroissement des arbres sur pied compte tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus,
- b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part dans les tableaux du 2ème tome sous la rubrique résumée d'"Accroissement dû aux arbres coupés".

### - PASSAGE A LA FUTAIE

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

### - DECOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements périodiques moyens annuels concernent les volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 22 cm de circonférence (7 cm de diamètre) pour la tige des résineux et des peupliers de toutes catégories de dimensions et celles des feuillus appartenant aux catégories des bois moyens et des petits bois, y compris les brins de taillis ;

- découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les tiges de feuillus appartenant à la catégorie gros bois et pour les branches des feuillus et résineux de toutes catégories ;

- éventuellement découpe de forme pour la tige principale ou les branches.

### - ESSENCE PREPONDERANTE

C'est l'essence occupant la plus grande surface du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

### - STRUCTURE FORESTIERE ELEMENTAIRE

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - tels qu'ils se traduisent sur le point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures principales suivantes :

Futaie régulière, futaie irrégulière, mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie), taillis simple.

- CATEGORIES DE DIMENSION DES BOIS

Les 4 catégories de dimension figurant dans les publications correspondent aux diamètres suivants (diamètre à 1,30 m = d) ou aux circonférences suivantes (circonférence à 1,50 m = c, pour le pin maritime seulement).

Non recensable	=	moins de 7,5 cm	moins de 24,5 cm
Petit bois	=	7,5 - 22,4 cm	24,5 - 54,4 cm
Moyen bois	=	22,5 - 37,4 cm	54,5 - 94,4 cm
Gros bois	=	37,5 cm et plus	94,5 cm et plus

- CATEGORIES D'UTILISATION DES BOIS

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont définies de la manière suivante :

- Catégorie I - Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.
- Catégorie II - Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caissage, coffrage, traverses.
- Catégorie III - Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêté à l'une des découpes précédemment définies, volume auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions = diamètre au fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre.

Ce volume total est diminué du rebut éventuel.

Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.

## 40 - Tableau 1

Répartition du territoire selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	587 710	62.9
Landes et friches	23 170	2.5
Terrains agricoles	245 480	26.2
Terrains improductifs et eaux	78 320	8.4
<b>T O T A L</b>	<b>934 680</b>	<b>100</b>

40 - Tableau 2

Répartition du territoire suivant l'utilisation  
du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains non soumis au régime forestier	TOTAL
	Domaniaux ha	Communaux et autres personnes morales ha	Terrains particuliers (y compris contrats FFN) ha	
<b>A - Terrains non boisés</b>				
- Terrains agricoles	-	283	245 196	245 479 (1)
- Landes	169	485	22 513	23 167 (1)
- Eaux	-	-	12 214	12 214
- Improductifs	3 517	634	61 958	66 109 (2)
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	3 686	1 402	341 881	346 969
<b>B - Terrains boisés</b>				
. Formations boisées de production				
- Forêts	21 550	23 792	522 522	567 864
- Boqueteaux	-	-	7 320	7 320
- Bosquets	-	-	725	725
Total	21 550	23 792	530 567	575 909
. Autres formations boisées	1 080	41	10 685	11 806
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	22 630	23 833	541 252	587 715
TOTAL A + B	26 316	25 235	-	-
	51 551		883 133	934 684
Taux de boisement B/ A+B				62,9 %

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes, les formations arborées suivantes :

- Haies - longueur dans le département	5 461 km
- Alignements de peupliers - longueur dans le département	251 km
- Alignements d'autres essences - longueur dans le département	543 km
- Peupleraies - surface	3 777 ha

(2) dont 2200 ha de pare-feux (une erreur s'était glissée dans l'évaluation de cette surface concernant le département de la Gironde : il fallait lire 6200 ha au lieu de 23 000 ha)

N.B. Ont été également recensés dans les régions forestières des plateaux landais 4, 5, 6 et 7 :  
24500 ha de grands ensembles de culture céréalière

40 - Tableau 3

Surface totale, surface boisée et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale région ha	Surface des formations boisées			Taux de boisement %
		de production ha	autres ha	totale ha	
Dunes littorales	39 330	31 070	2 350	33 420	85
Marensin	37 000	25 430	1 480	26 910	72.7
Chalosse	221 240	50 980	2 060	53 040	24
Bas - Armagnac	35 570	9 020	350	9 370	26.3
Plateau landais 4	180 750	137 850	1 650	139 500	77.2
Plateau landais 5	162 980	128 850	870	129 720	79.6
Plateau landais 6	138 620	111 240	1 780	113 020	81.5
Plateau landais 7	119 190	81 470	1 260	82 730	69.4
TOTAL	934 680	575 910	11 800	587 710	62.9

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont, sauf exception, celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération (19 010 ha dont 18 170 ha concernant le pin maritime)

40 - Tableau 4.1  
Landes et friches

Surface par région forestière et type de lande

Région forestière Type de lande	Dunes littorales ha	Marensin ha	Chalosse ha	Bas-Armagnac ha	Plateau landais 4 ha	Plateau landais 5 ha	Plateau landais 6 ha	Plateau landais 7 ha	Total ha
Vides forestiers (1)	440	540	4 260	1 070	2 880	2 810	2 220	1 980	16 200
Formation mixte pineraie- lande	-	-	200	-	650	610	380	-	1 840
Grande lande	40	30	690	40	500	1 700	330	80	3 410
Inculte (2)	-	-	1 230	210	100	40	60	80	1 720
TOTAL	480	570	6 380	1 320	4 130	5 160	2 990	2 140	23 170

(1) Il s'agit de vides de moins de 4 ha au sein de formations boisées

(2) Friches et vacants au voisinage des terrains agricoles

## Surface par région forestière et type écologique

Région forestière Type écologique	Dunes littorales ha	Marensin ha	Chalosse ha	Bas-Armagnac ha	Plateau landais 4 ha	Plateau landais 5 ha	Plateau landais 6 ha	Plateau landais 7 ha	Total ha
Lande tourbeuse ou marécageuse	-	130	940	-	430	530	610	-	2 640
Lande humide à molinie	-	210	1 750	760	2 860	4 110	1 670	620	11 980
Lande mésophile à fougère	300	130	3 110	250	670	520	650	1 260	6 890
Lande sèche à hélianthème	140	-	-	-	170	-	-	260	570
Lande ou friche calcaire	-	-	240	-	-	-	-	-	240
Autres landes	40	100	340	310	-	-	60	-	850
T O T A L	480	570	6 380	1 320	4 130	5 160	2 990	2 140	23 170

## 40 - Tableaux 5 et 6

## Formations boisées de production et formations arborées

## Volumes et accroissements totaux par essence

## Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Arbres épars dans les landes et le domaine agricole Volume 1 000 m3 (2)	Peupleraies Volume 1 000 m3	Éléments linéaires Volume 1 000 m3 (2)	Volume total 1 000 m3
	Volume 1 000 m3	Accroissement (1) m3/an				
Pin maritime	65 836.1	4 282 950	24.9	0.6	-	65 861.6
Pin sylvestre	3.4	250	-	-	-	3.4
Pin pignon	5.7	250	-	-	-	5.7
Epicéa	1.2	150	-	-	-	1.2
Epicéa de Sitka	2.2	300	-	-	-	2.2
Autres conifères	-	-	-	0.2	-	0.2
<b>TOTAL CONIFERES</b>	<b>65 848.6</b>	<b>4 283 900</b>	<b>24.9</b>	<b>0.8</b>	<b>-</b>	<b>65 874.3</b>
Chêne pédonculé	4 200	126 850	27.4	1.3	66	4 294.7
Chêne rouvre	10	150	-	-	-	10
Chêne rouge	4.3	300	-	-	0.2	4.5
Chêne tauzin	576.9	15 300	1.7	-	0.7	579.3
Chêne-liège	99.7	1 300	-	-	-	99.7
Hêtre	57.5	1 650	-	-	-	57.5
Châtaignier	605.7	34 650	1.1	-	3.2	610
Charme	32.8	1 700	-	-	-	32.8
Aunes	1 116.9	48 900	-	4.7	5.5	1 127.1
Robinier	345.1	23 550	-	1.5	-	346.6
Peupliers cultivés	-	-	-	330.1 (3)	20.4 (3)	350.5
Autres feuillus	526.3	27 100	1.9	4.2	15.6	548
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>7 575.2</b>	<b>281 450</b>	<b>32.1</b>	<b>341.8</b>	<b>111.6</b>	<b>8 060.7</b>
<b>T O T A L</b>	<b>73 423.8</b>	<b>4 565 350</b>	<b>57</b>	<b>342.6</b>	<b>111.6</b>	<b>73 935</b>

(1) Il s'agit de l'accroissement courant sur écorce calculé sur la période 1973-1977

(2) Il s'agit des seuls arbres de futaie de forme normale. Pour obtenir le volume total, il convient d'ajouter 403 800 m3 de brins de taillis, d'arbres têtards et d'émonc

(3) Les accroissements n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement moyen des peupliers depuis la plantation a pu être calculé à 22 500 m3/an pour les peupleraies et 1 300 m3/an pour les alignements

40 - Tableau 7 (S)

Formations boisées de production  
Surface par essence prépondérante et région forestière  
Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Dunes littorales ha	Marensin ha	Chalosse ha	Bas - Armagnac ha	Plateau landais				TOTAL ha
						4 ha	5 ha	6 ha	7 ha	
Futaies régulières et irrégulières	Pin maritime	20 320	3 090	110	-	4 270	7 190	3 740	1 680	40 400
	Chêne pédonculé	300	-	2 080	280	-	-	-	-	2 660
	Hêtre Autres feuillus	- -	- -	- 150	50 -	- -	- -	- -	- -	- -
	Total feuillus	300	-	2 150	410	-	-	-	-	2 860
	TOTAL STRUCTURE	20 620	3 090	2 260	410	4 270	7 190	3 740	1 680	43 260
Futaies de mélange futaie - taillis	Chêne pédonculé	-	-	150	-80	-	-	-	-	230
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	-	100	80	-	-	-	-	180
	Autres feuillus	-	-	480	-	-	-	-	-	480
	TOTAL STRUCTURE	-	-	580	80	-	-	-	-	660
TOTAL REGION FORESTIERE		20 620	3 090	3 070	490	4 270	7 190	3 740	1 680	44 150

## 40 - Tableau 7 (P)

## Formations boisées de production

## Surface par essence prépondérante et région forestière

## Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Dunes littorales ha	Marensin ha	Chalosse ha	Bas - Armagnac ha	Plateau landais				TOTAL ha
						4 ha	5 ha	6 ha	7 ha	
Futaies régulières et irrégulières	Pin maritime	9 530	20 920	11 090	1 860	124 370	110 260	100 910	69 920	448 860
	Autres conifères	-	-	-	-	40	720	-	-	760
	Total conifères	9 530	20 920	11 090	1 860	124 410	110 980	100 910	69 920	449 620
	Chênes pédonculé et rouvre	200	-	12 140	3 520	1 720	690	220	1 960	20 450
	Autres chênes	-	420	810	-	-	1 500	-	730	3 460
Châtaignier	Autres feuillus	-	-	210	-	-	-	-	-	210
	Autres feuillus	-	-	1 290	-	-	-	750	630	2 670
	Total feuillus	200	420	14 450	3 520	1 720	2 190	970	3 320	26 790
	TOTAL STRUCTURE	9 730	21 340	25 540	5 380	126 130	113 170	101 880	73 240	476 410
Futaies de mélange futaie - taillis	Pin maritime	-	-	880	-	770	1 050	290	940	3 930
	Chêne pédonculé	-	-	7 780	1 030	900	620	100	980	11 410
	Chêne tauzin	-	-	-	-	-	260	-	-	260
	Autres feuillus	-	-	730	390	-	-	-	-	1 120
	Total feuillus	-	-	8 510	1 420	900	880	100	980	12 790
	TOTAL STRUCTURE	-	-	9 390	1 420	1 670	1 930	390	1 920	16 720
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	-	3 330	850	320	150	120	370	5 140
	Autres chênes	-	130	-	-	-	910	-	-	1 040
	Châtaignier	-	-	120	380	-	-	-	40	540
	Charme	-	-	-	-	-	270	-	-	270
	Autres feuillus	-	330	7 860	460	980	270	1 450	1 280	12 630
	TOTAL STRUCTURE	-	460	11 310	1 690	1 300	1 600	1 570	1 690	19 620
	TOTAL REGION FORESTIERE	9 730	21 800	46 240	8 490	129 100	116 700	103 840	76 850	512 750

## Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante du taillis de mélange futaie-taillis et région forestière

Propriété	Essence prépondérante	Chalosse ha	Bas - Armagnac ha	Plateau landais				TOTAL ha
				4 ha	5 ha	6 ha	7 ha	
Soumise au régime forestier	Châtaignier	-	80	-	-	-	-	80
	Autres feuillus	150	-	-	-	-	-	150
	TOTAL PROPRIETE	150	80	-	-	-	-	230
Non soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	2 200	-	1 480	900	290	390	5 260
	Chêne tauzin	300	-	190	430	-	300	1 220
	Châtaignier	3 420	120	-	-	100	1 230	4 870
	Charme	-	340	-	270	-	-	610
	Autres feuillus	3 470	960	-	330	-	-	4 760
TOTAL PROPRIETE	9 390	1 420	1 670	1 930	390	1 920	16 720	
TOTAL TOUTES PROPRIETES	9 540	1 500	1 670	1 930	390	1 920	16 950	

N.B. Les surfaces ne sont pas à ajouter à celles données dans le tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies du mélange futaie-taillis

## 40 - Tableau 8

## Formations boisées de production

Surface des extensions et reconstitutions forestières faites postérieurement à 1961

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (S) ha	Surface couverte (en % de S) suivant le nombre de plants à l'ha	
		moins de 1500 plants	plus de 1500 plants
Marensin	500	100	-
Chalosse	360	10	90
Plateau landais 4	5 850	52	48
Plateau landais 5	4 750	51	49
Plateau landais 6	3 030	30	70
Plateau landais 7	2 720	84	16
T O T A L	17 210		

N.B. Il s'agit, pour 97,8 % de la surface, de semis ou de plantation de pin maritime.

La surface totale reboisée se décompose ainsi :

- extensions forestières 16 850 ha
- reconstitutions forestières 360 ha

## Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus prépondérants			Peuplements à conifères prépondérants			TOTAL ha.
	Domanial ha	Communal ha	Particulier ha	Domanial ha	Communal ha	Particulier ha	
Futaie régulière	410	2 450	22 220	20 940	19 340	443 400	508 760
Futaie irrégulière	-	-	4 570	-	120	6 220	10 910
Mélange futaie-taillis (1)	-	230	12 790	-	-	3 930	16 950
Taillis simple	-	660	19 620	-	-	-	20 280
TOTAL PAR PROPRIETE	410	3 340	59 200	20 940	19 460	453 550	556 900
TOTAL FEUILLUS-CONIFERES		62 950			493 950		

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte

40 - Tableau 10  
Formations boisées de production  
Volume par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Pin maritime	3 620 600	2 470 000	59 474 500	65 565 100
	Autres pins	-	-	9 100	9 100 (1)
	Epicéa	-	-	1 200	1 200
	Autres conifères	-	-	2 200	2 200
	Total conifères	3 620 600	2 470 000	59 487 000	65 577 600
	Chêne pédonculé	39 000	501 300	3 264 700	3 805 000
	Chêne rouvre	-	-	10 000	10 000
	Chêne tauzin	-	3 300	564 700	568 000
	Autres chênes	5 200	18 800	78 100	102 100 (2)
	Hêtre	11 800	7 700	21 900	41 400
	Châtaignier	500	3 700	571 500	575 700
	Charme	-	500	32 300	32 800
	Robinier	-	2 500	281 400	283 900
	Autres feuillus	600	90 800	1 401 500	1 492 900 (3)
	Total feuillus	57 100	628 600	6 226 100	6 911 800
T O T A L	3 677 700	3 098 600	65 713 100	72 489 400	
Boqueteaux et bosquets	Pin maritime	-	-	271 000	271 000
	Chêne pédonculé	-	-	395 000	395 000
	Chêne tauzin	-	-	8 900	8 900
	Autres chênes	-	-	1 900	1 900 (4)
	Hêtre	-	-	16 100	16 100
	Châtaignier	-	-	30 000	30 000
	Robinier	-	-	61 200	61 200
	Autres feuillus	-	-	150 300	150 300 (5)
	Total feuillus	-	-	663 400	663 400
T O T A L	-	-	934 400	934 400	
T O T A L	3 677 700	3 098 600	66 647 500	73 423 800	

(1) Pin pignon 63 %, pin sylvestre 37 %

(2) Chêne liège 97 %, chêne rouge 3 %

(3) dont aunes 69 %, ormes 12 %

(4) Chêne rouge 89 %, chêne liège 11 %

(5) dont aunes 62 %, frêne 14 %, ormes 10 %

## 40 - Tableau 10 Taillis (1)

## Formations boisées de production

Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	7 600	5 500	551 600	564 700
	Chêne tauzin	-	-	133 300	133 300
	Autres chênes	-	100	2 600	2 700 (2)
	Hêtre	-	2 000	-	2 000
	Châtaignier	-	2 800	390 800	393 600
	Charme	-	500	24 500	25 000
	Robinier	-	1 500	189 700	191 200
	Autres feuillus	-	63 800	754 200	818 000 (3)
	TOTAL	7 600	76 200	2 046 700	2 130 500
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	70 200	70 200
	Chêne tauzin	-	-	4 300	4 300
	Châtaignier	-	-	17 500	17 500
	Robinier	-	-	54 200	54 200
	Autres feuillus	-	-	96 900	96 900 (4)
	TOTAL	-	-	243 100	243 100
TOTAL		7 600	76 200	2 289 800	2 373 600

(1) Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10

(2) Chêne-liège 97,8 %, chêne rouge 2,2 %

(3) dont aunes 66,7 %, ormes 13,5 %, saules 8,9 %

(4) dont aunes 80,6 %, ormes 8,5 %

40 - Tableau 11

## Formations boisées de production

Accroissement courant sur écorce par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3/an
		Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	
Forêts de production	Pin maritime	228 800	169 150	3 867 500	4 265 500
	Autres pins	-	-	500	500 (1)
	Epicéa	-	-	150	150
	Autres conifères	-	-	300	300
	Total conifères	228 800	169 150	3 868 500	4 266 450
	Chêne pédonculé	1 100	8 700	102 800	112 600
	Chêne rouvre	-	-	150	150
	Chêne tauzin	-	100	14 850	14 950
	Autres chênes	150	250	1 050	1 450 (2)
	Hêtre	250	200	800	1 250
	Châtaignier	-	150	32 950	33 100
	Charme	-	-	1 700	1 700
	Robinier	-	100	19 150	19 250
	Autres feuillus	-	5 700	63 450	69 150 (3)
	Total feuillus	1 500	15 200	236 900	253 600
T O T A L	230 300	184 350	4 105 400	4 520 050	
Boqueteaux et bosquets	Pin maritime	-	-	17 450	17 450
	Chêne pédonculé	-	-	14 250	14 250
	Chêne tauzin	-	-	350	350
	Chêne rouge	-	-	150	150
	Hêtre	-	-	400	400
	Châtaignier	-	-	1 550	1 550
	Robinier	-	-	4 300	4 300
	Autres feuillus	-	-	6 850	6 850 (4)
	Total feuillus	-	-	27 850	27 850
	T O T A L	-	-	45 300	45 300
T O T A L	230 300	184 350	4 150 700	4 565 350	

(1) Pin pignon 50 %, pin sylvestre 50 %

(2) Chêne liège 90 %, chêne rouge 10 %

(3) dont aunes 64 %, ormes 12 %

(4) dont aunes 64 %, frêne 12 %, ormes 8 %

## 40 - Tableau 11 Taillis (1)

## Formations boisées de production

Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	350	200	25 000	25 550
	Chêne tauzin	-	-	3 500	3 500
	Autres chênes	-	-	50	50(2)
	Hêtre	-	100	-	100
	Châtaignier	-	150	24 750	24 900
	Charme	-	-	1 350	1 350
	Robinier	-	50	14 550	14 650
	Autres feuillus	-	4 100	38 850	42 950(3)
	TOTAL	350	4 600	108 050	113 000
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	3 550	3 550
	Chêne tauzin	-	-	200	200
	Châtaignier	-	-	1 150	1 150
	Robinier	-	-	3 700	3 700
	Autres feuillus	-	-	4 600	4 600(4)
	TOTAL	-	-	13 200	13 200
TOTAL		350	4 600	121 250	126 200

(1) Ces accroissements concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11

(2) Chêne-liège 96,8 %, chêne rouge 3,2 %

(3) dont aunes 63,6 %, ormes 14,3 %, saules 9,4 %

(4) dont aunes 83,9 %, saules 6,9 %

## 40 - Tableau 11.1

## Formations boisées de production

## Passage à la futaie par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3/an
		Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	
Forêts de production	Pin maritime	5 100	3 000	145 650	153 750
	Pin sylvestre	-	-	400	400
	Total conifères	5 100	3 000	146 050	154 150
	Chêne pédonculé	150	50	5 850	6 050
	Chêne tauzin	-	-	1 650	1 650
	Chêne liège	50	-	-	50
	Châtaignier	-	50	4 350	4 400
	Charme	-	50	900	950
	Robinier	-	-	2 800	2 800
	Autres feuillus	-	450	11 900	12 350 (1)
Total feuillus	200	600	27 450	28 250	
T O T A L	5 300	3 600	173 500	182 400	
Boqueteaux et bosquets	Pin maritime	-	-	450	450
	Chêne pédonculé	-	-	500	500
	Chêne tauzin	-	-	50	50
	Châtaignier	-	-	500	500
	Robinier	-	-	800	800
	Autres feuillus	-	-	600	600 (2)
	Total feuillus	-	-	2 450	2 450
T O T A L	-	-	2 900	2 900	
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	5 300	3 600	176 400	185 300	

(1) dont aunes 57 %, saules 14 %, noisetier 12 %

(2) dont aunes 58 %

## 40 - Tableau 11.1 Taillis (1)

## Formations boisées de production

Passage à la futaie des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domaniel m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	100	50	4 700	4 850
	Chêne tauzin	-	-	850	850
	Autres chênes	-	-	-	-
	Hêtre	-	-	-	-
	Châtaignier	-	50	3 950	4 000
	Charme	-	50	900	950
	Robinier	-	-	2 800	2 800
	Autres feuillus	-	450	10 100	10 550(2)
TOTAL		100	600	23 300	24 000
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	250	250
	Chêne tauzin	-	-	50	50
	Châtaignier	-	-	450	450
	Robinier	-	-	800	800
	Autres feuillus	-	-	600	600(3)
TOTAL		-	-	2 150	2 150
T O T A L		100	600	25 450	26 150

(1) Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1

(2) dont aunes 52,1 %, saules 16,4 %, noisetier 14,2 %, ormes 8 %

(3) dont aunes 56,9 %, noisetier 15 %, petits érables 10,7 %, saules 8,1 %

## 40 - Tableau 12 (S)

Formations boisées de production  
Surface des peuplements par type et région forestière  
Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Région forestière	Dunes littorales ha	Marensin ha	Chalosse ha	Bas - Armagnac ha	Plateau landais				TOTAL ha
						4 ha	5 ha	6 ha	7 ha	
Futaie de pin maritime pur		20 620	3 090	80	-	4 190	7 190	3 700	1 620	40 490
Boisement divisé de pin maritime pur		-	-	40	-	40	-	40	-	120
Boisement lâche de pin maritime		-	-	-	-	40	-	-	60	100
Futaie de chêne		-	-	2 440	260	-	-	-	-	2 700
Mélange futaie feuillue - taillis		-	-	230	110	-	-	-	-	340
Boisement divisé de feuillus purs		-	-	190	120	-	-	-	-	310
Forêts-galeries		-	-	90	-	-	-	-	-	90
TOTAL		20 620	3 090	3 070	490	4 270	7 190	3 740	1 680	44 150

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par type et région forestière

## Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Région forestière	Dunes littorales ha	Marensin ha	Chalosse ha	Bas - Armagnac ha	Plateau landais				TOTAL ha
						4 ha	5 ha	6 ha	7 ha	
Futaie de pin maritime pur		9 010	19 640	1 250	-	117 330	104 680	95 110	55 680	402 700
Boisement divisé de pin maritime pur		-	1 150	3 600	-	7 150	3 060	5 470	7 500	27 930
Boisement lâche de pin maritime		-	-	120	-	930	710	240	290	2 290
Mélange futaie de pin maritime - taillis		720	-	-	-	280	1 610	-	1 590	4 200
Boisement divisé de pin maritime et de feuillus		-	970	17 700	5 120	1 930	5 610	2 070	10 510	43 910
Futaie de chêne		-	-	690	250	-	-	-	-	940
Mélange futaie feuillue - taillis		-	-	430	120	-	70	130	160	910
Boisement divisé de feuillus purs		-	-	21 100	2 880	-	160	80	200	24 420
Forêts - galeries		-	40	1 350	120	1 480	800	740	920	5 450
TOTAL		9 730	21 800	46 240	8 490	129 100	116 700	103 840	76 850	512 750

## 40 - Tableau 12.1 (S)

## Formations boisées de production

## Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière

## Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
<b>FUTAIE DE PIN MARITIME PUR</b>						
Dunes littorales	25 000	3 567 300	3 592 300	1 000	224 700	225 700
Marensin	19 600	539 000	558 600	300	32 650	32 950
Chalosse	-	2 800	2 800	-	400	400
Plateau landais 4	-	368 500	368 500	-	32 600	32 600
Plateau landais 5	600	571 900	572 500	50	53 850	53 900
Plateau landais 6	1 000	790 700	791 700	100	39 550	39 650
Plateau landais 7	3 700	233 400	237 100	100	13 100	13 200
<b>Total</b>	<b>49 900</b>	<b>6 073 600</b>	<b>6 123 500</b>	<b>1 550</b>	<b>396 850</b>	<b>398 400</b>
<b>BOISEMENT DIVISE DE PIN MARITIME PUR</b>						
Plateau landais 4	-	14 000	14 000	-	650	650
Plateau landais 6	-	2 300	2 300	-	300	300
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>16 300</b>	<b>16 300</b>	<b>-</b>	<b>950</b>	<b>950</b>
<b>BOISEMENT LACHE DE PIN MARITIME</b>						
Plateau landais 4	-	-	-	-	50	50
Plateau landais 7	-	700	700	-	100	100
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>700</b>	<b>700</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>150</b>
<b>FUTAIE DE CHENE</b>						
Chalosse	488 900	-	488 900	11 500	-	11 500
Bas-Armagnac	37 700	-	37 700	600	-	600
<b>Total</b>	<b>526 600</b>	<b>-</b>	<b>526 600</b>	<b>12 100</b>	<b>-</b>	<b>12 100</b>
<b>MELANGE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS</b>						
Chalosse	33 800	-	33 800	600	-	600
Bas-Armagnac	30 200	-	30 200	450	-	450
<b>Total</b>	<b>64 000</b>	<b>-</b>	<b>64 000</b>	<b>1 050</b>	<b>-</b>	<b>1 050</b>
<b>BOISEMENT DIVISE DE FEUILLUS PURS</b>						
Chalosse	25 000	-	25 000	1 000	-	1 000
Bas-Armagnac	13 400	-	13 400	450	-	450
<b>Total</b>	<b>38 400</b>	<b>-</b>	<b>38 400</b>	<b>1 450</b>	<b>-</b>	<b>1 450</b>
<b>FORETS-GALERIES</b>						
Chalosse	6 800	-	6 800	550	-	550
<b>TOTAL SOUMIS</b>	<b>685 700</b>	<b>6 090 600</b>	<b>6 776 300</b>	<b>16 700</b>	<b>397 950</b>	<b>414 650</b>

## 40 - Tableau 12.1 (P)

## Formations boisées de production

## Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière

## Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
<b>FUTAIE DE PIN MARITIME PUR</b>						
Dunes littorales	35 200	1 496 900	1 532 100	700	81 600	82 300
Marensin	81 200	3 678 300	3 759 500	1 350	205 800	207 150
Chalosse	4 000	106 200	110 200	100	7 750	7 850
Plateau landais 4	183 500	13 903 700	14 087 200	4 900	928 950	933 850
Plateau landais 5	487 300	10 565 300	11 052 600	14 750	781 400	796 150
Plateau landais 6	140 400	15 083 700	15 224 100	5 150	894 000	899 150
Plateau landais 7	154 800	8 220 900	8 375 700	3 350	511 750	515 100
<b>Total</b>	<b>1 086 400</b>	<b>53 055 000</b>	<b>54 141 400</b>	<b>30 300</b>	<b>3 411 250</b>	<b>3 441 550</b>
<b>BOISEMENT DIVISE DE PIN MARITIME PUR</b>						
Marensin	3 700	245 500	249 200	250	9 450	9 700
Chalosse	98 400	390 800	489 200	3 250	20 950	24 200
Plateau landais 4	50 600	816 400	867 000	2 550	64 600	67 150
Plateau landais 5	11 700	452 500	464 200	300	37 050	37 350
Plateau landais 6	23 900	666 200	690 100	1 150	43 050	44 200
Plateau landais 7	40 000	769 600	809 600	1 150	67 100	68 250
<b>Total</b>	<b>228 300</b>	<b>3 341 000</b>	<b>3 569 300</b>	<b>8 650</b>	<b>242 200</b>	<b>250 850</b>
<b>BOISEMENT LACHE DE PIN MARITIME</b>						
Chalosse	500	4 200	4 700	-	400	400
Plateau landais 4	-	26 000	26 000	-	3 100	3 100
Plateau landais 5	-	11 900	11 900	-	1 800	1 800
Plateau landais 6	-	5 800	5 800	-	350	350
Plateau landais 7	5 800	77 600	83 400	400	6 400	6 800
<b>Total</b>	<b>6 300</b>	<b>125 500</b>	<b>131 800</b>	<b>400</b>	<b>12 050</b>	<b>12 450</b>
<b>MELANGE FUTAIE DE PIN MARITIME-TAILLIS</b>						
Dunes littorales	13 300	158 200	171 500	550	4 200	4 750
Plateau landais 4	5 100	16 700	21 800	100	1 450	1 550
Plateau landais 5	30 200	85 800	116 000	800	9 250	10 050
Plateau landais 7	18 800	142 700	161 500	1 200	11 800	13 000
<b>Total</b>	<b>67 400</b>	<b>403 400</b>	<b>470 800</b>	<b>2 650</b>	<b>26 700</b>	<b>29 350</b>
<b>BOISEMENT DIVISE DE PIN MARITIME ET DE FEUILLUS</b>						
Marensin	91 900	109 600	201 500	5 000	5 400	10 400
Chalosse	1 112 600	830 600	1 943 200	43 850	53 950	97 800
Bas-Armagnac	300 600	182 100	482 700	10 200	16 900	27 100
Plateau landais 4	114 700	93 400	208 100	4 200	6 500	10 700
Plateau landais 5	182 200	404 100	586 300	6 000	33 400	39 400
Plateau landais 6	45 600	274 000	319 600	1 600	18 050	19 650
Plateau landais 7	397 700	613 000	1 010 700	16 150	41 300	57 450
<b>Total</b>	<b>2 245 300</b>	<b>2 506 800</b>	<b>4 752 100</b>	<b>87 000</b>	<b>175 500</b>	<b>262 500</b>

## 40 - Tableau 12.1 (P) suite

## Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
<b>FUTAIE DE CHENE</b>						
Chalosse	147 600	-	147 600	3 750	-	3 750
Bas-Armagnac	38 900	-	38 900	1 100	-	1 100
<b>Total</b>	<b>186 500</b>	<b>-</b>	<b>186 500</b>	<b>4 850</b>	<b>-</b>	<b>4 850</b>
<b>MELANGE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS</b>						
Chalosse	51 000	11 000	62 000	1 950	300	2 250
Bas-Armagnac	21 100	-	21 100	600	-	600
Plateau landais 5	-	-	-	-	-	-
Plateau landais 6	9 100	-	9 100	150	-	150
Plateau landais 7	15 900	1 100	17 000	400	100	500
<b>Total</b>	<b>97 100</b>	<b>12 100</b>	<b>109 200</b>	<b>3 100</b>	<b>400</b>	<b>3 500</b>
<b>BOISEMENT DIVISE DE FEUILLUS PURS</b>						
Chalosse	2 126 700	275 100	2 401 800	90 850	15 250	106 100
Bas-Armagnac	248 500	-	248 500	13 100	-	13 100
Plateau landais 5	11 600	-	11 600	250	-	250
Plateau landais 6	4 500	-	4 500	500	-	500
Plateau landais 7	19 000	5 800	24 800	750	750	1 500
<b>Total</b>	<b>2 410 300</b>	<b>280 900</b>	<b>2 691 200</b>	<b>105 450</b>	<b>16 000</b>	<b>121 450</b>
<b>FORETS-GALERIES</b>						
Dunes littorales	2 300	600	2 900	200	50	250
Chalosse	45 500	-	45 500	3 150	-	3 150
Bas-Armagnac	6 900	-	6 900	450	-	450
Plateau landais 4	189 800	7 800	197 600	7 900	750	8 650
Plateau landais 5	71 300	21 300	92 600	2 600	600	3 200
Plateau landais 6	152 200	-	152 200	5 850	-	5 850
Plateau landais 7	93 900	3 600	97 500	2 200	450	2 650
<b>Total</b>	<b>561 900</b>	<b>33 300</b>	<b>595 200</b>	<b>22 350</b>	<b>1 850</b>	<b>24 200</b>
<b>TOTAL NON SOUMIS</b>	<b>6 889 500</b>	<b>59 758 000</b>	<b>66 647 500</b>	<b>264 750</b>	<b>3 885 950</b>	<b>4 150 700</b>

## Formations boisées de production

Accroissement courant, passage à la futaie et production annuelle moyenne brute par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface totale ha	Accroissement courant par hectare		Passage à la futaie annuel par hectare		Production annuelle moyenne brute par hectare		
		feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	conifères m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	conifères m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	conifères m <sup>3</sup> /ha/an	totale m <sup>3</sup> /ha/an
Futaie de pin maritime pur	40 490	0.04	9.80	0.01	0.20	0.05	10	10.05
Boisement divisé de pin maritime pur	120	-	7.92	-	0.42	-	8.34	8.34
Boisement lâche de pin maritime	100	-	1.50	-	-	-	1.50	1.50
Futaie de chêne	2 700	4.48	-	0.11	-	4.59	-	4.59
Mélange futaie feuillue - taillis	340	3.09	-	0.15	-	3.24	-	3.24
Boisement divisé de feuillus purs	310	4.68	-	0.33	-	5.01	-	5.01
Forêt - galerie	90	6.11	-	1.67	-	7.78	-	7.78
T O T A L	44 150	0.38	9.01	0.02	0.18	0.40	9.19	9.59

N.B. La production moyenne brute est la somme de l'accroissement courant et du passage à la futaie

## 40 - Tableau 13 (P)

## Formations boisées de production

Accroissement courant, passage à la futaie et production annuelle moyenne brute par type de peuplement  
Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface totale ha	Accroissement courant par hectare		Passage à la futaie annuel par hectare		Production annuelle moyenne brute par hectare		
		feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	conifères m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	conifères m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	conifères m <sup>3</sup> /ha/an	totale m <sup>3</sup> /ha/an
Futaie de pin maritime pur	402 700	0.08	8.47	0.01	0.29	0.09	8.76	8.85
Boisement divisé de pin maritime pur	27 930	0.31	8.67	0.05	0.53	0.36	9.20	9.56
Boisement lâche de pin maritime	2 290	0.17	5.26	-	0.26	0.17	5.52	5.69
Mélange futaie de pin maritime - taillis	4 200	0.63	6.36	0.15	0.27	0.78	6.63	7.41
Boisement divisé de pin maritime et de feuillus	43 910	1.98	4	0.25	0.26	2.23	4.26	6.49
Futaie de chêne	940	5.16	-	0.27	-	5.43	-	5.43
Mélange futaie feuillue - taillis	910	3.41	0.44	0.05	-	3.46	0.44	3.90
Boisement divisé de feuillus purs	24 420	4.32	0.66	0.33	-	4.65	0.66	5.31
Forêt - galerie	5 450	4.10	0.34	0.73	0.05	4.83	0.39	5.22
T O T A L	512 750	0.52	7.58	0.06	0.29	0.58	7.87	8.45

N.B. La production moyenne brute est la somme de l'accroissement courant et du passage à la futaie

## 40 - Tableau 14

## Formations boisées de production

Répartition des volumes feuillus et résineux par catégorie de dimension et catégorie d'utilisation

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation	
			Catégorie I + II %	Catégorie III %
Feuillus de futaie	Petit bois	820 300	-	100
	Moyen bois	1 980 300	40.9	59.1
	Gros bois	2 401 000	77.6	22.4
	Total	5 201 600	51.4	48.6
Feuillus de taillis	Petit bois	1 811 200	0.2	99.8
	Moyen bois	414 600	14.5	85.5
	Gros bois	17 800	32.7	67.3
	Total	2 243 600	3.1	96.9
Résineux	Petit bois	5 500 100	-	100
	Moyen bois	20 522 800	28.6	71.4
	Gros bois	39 825 700	85.5	14.5
	Total	65 848 600	60.6	39.4

N.B. Pour obtenir le volume total des feuillus, il convient d'ajouter 130 000 m3 d'arbres têtards

## 40 - Tableau 15

## Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier. P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Pente du terrain inférieure à 30 %			Pente du terrain supérieure à 30 %			T O T A L ha
	Distance de débardage (1)						
	moins de 500 m ha	500 m à 1000 m ha	plus de 1000 m ha	moins de 500 m ha	500 m à 1000 m ha	plus de 1000 m ha	
S) Futaie de pin maritime pur	20 520	9 550	9 410	670	340	-	40 490
Boisement divisé de pin maritime pur	120	-	-	-	-	-	120
Boisement lâche de pin maritime	40	-	60	-	-	-	100
Futaie de chêne	1 560	1 070	70	-	-	-	2 700
Mélange futaie feuillue - taillis	140	200	-	-	-	-	340
Boisement divisé de feuillus purs	190	80	-	40	-	-	310
Forêt - galerie	40	50	-	-	-	-	90
<b>TOTAL</b>	<b>22 610</b>	<b>10 950</b>	<b>9 540</b>	<b>710</b>	<b>340</b>	<b>-</b>	<b>44 150</b>
P) Futaie de pin maritime pur	229 160	109 490	62 790	620	460	180	402 700
Boisement divisé de pin maritime pur	22 530	4 790	610	-	-	-	27 930
Boisement lâche de pin maritime	1 100	880	310	-	-	-	2 290
Mélange futaie de pin maritime - taillis	1 860	540	1 800	-	-	-	4 200
Boisement divisé de pin maritime et de feuillus	33 100	8 520	660	780	850	-	43 910
Futaie de chêne	470	400	70	-	-	-	940
Mélange futaie feuillue - taillis	500	330	80	-	-	-	910
Boisement divisé de feuillus purs	17 900	2 790	420	3 310	-	-	24 420
Forêt - galerie	2 600	1 910	940	-	-	-	5 450
<b>TOTAL</b>	<b>309 220</b>	<b>129 650</b>	<b>67 680</b>	<b>4 710</b>	<b>1 310</b>	<b>180</b>	<b>512 750</b>

(1) Distance la plus courte pour rejoindre une route accessible aux camions grumiers

## Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Pente inférieure à 30 %									
	Distance de débardage									
	moins de 500 m		500 m à 1000 m		plus de 1000 m					
Type de peuplement	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3
S) Futaie de pin maritime pur	2 996 700	1 424 000	1 341 200	716 700	1 552 000	916 900				
Boisement divisé de pin maritime pur	16 300	11 500	-	-	-	-				
Boisement lâche de pin maritime	-	-	-	-	700	-				
Futaie de chêne	282 100	173 800	227 800	135 100	16 700	500				
Mélange futaie feuillue - taillis	35 500	24 700	28 500	26 800	-	-				
Boisement divisé de feuillus purs	24 100	8 400	6 800	5 900	-	-				
Forêt - galerie	2 100	600	4 700	-	-	-				
<b>T O T A L</b>	<b>3 356 800</b>	<b>1 643 000</b>	<b>1 609 000</b>	<b>884 500</b>	<b>1 569 400</b>	<b>917 400</b>				
P) Futaie de pin maritime pur	29 830 100	17 726 900	14 912 300	9 163 400	9 280 600	5 822 800				
Boisement divisé de pin maritime pur	2 785 100	1 786 700	599 800	298 400	184 400	98 500				
Boisement lâche de pin maritime	18 900	4 100	49 800	12 200	63 100	47 600				
Mélange futaie de pin maritime - taillis	215 900	144 400	73 200	40 300	181 700	92 700				
Boisement divisé de pin maritime et de feuillus	3 372 600	1 583 000	1 104 100	560 800	110 100	53 700				
Futaie de chêne	120 600	80 100	55 100	29 400	10 800	9 200				
Mélange futaie feuillue - taillis	49 500	28 600	48 800	11 700	10 900	3 000				
Boisement divisé de feuillus purs	1 950 400	752 300	219 800	87 900	42 800	-				
Forêt - galerie	267 200	138 100	190 800	80 800	137 200	82 300				
<b>T O T A L</b>	<b>38 610 300</b>	<b>22 244 200</b>	<b>17 253 700</b>	<b>10 284 900</b>	<b>10 021 600</b>	<b>6 209 800</b>				

## 40 - Tableau 15.1 (suite)

## Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Pente supérieure à 30 %							
	Distance de débardage							
	moins de 500 m		500 m à 1000 m		plus de 1000 m			
Type de peuplement	Volume total m <sup>3</sup>	bois d'oeuvre m <sup>3</sup>	dont m <sup>3</sup>	Volume total m <sup>3</sup>	bois d'oeuvre m <sup>3</sup>	dont m <sup>3</sup>	Volume total m <sup>3</sup>	bois d'oeuvre m <sup>3</sup>
S) Futaie de pin maritime pur	177 900	131 400	-	9 900	700	-	45 800	20 800
Boisement divisé de pin maritime pur	-	-	-	-	-	-	-	-
Boisement lâche de pin maritime	-	-	-	-	-	-	-	-
Futaie de chêne	-	-	-	-	-	-	-	-
Mélange futaie feuillue - taillis	-	-	-	-	-	-	-	-
Boisement divisé de feuillus purs	7 500	5 700	-	-	-	-	-	-
Forêt - galerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>185 400</b>	<b>137 100</b>		<b>9 900</b>	<b>700</b>		<b>45 800</b>	<b>20 800</b>
P) Futaie de pin maritime pur	91 400	65 100	-	9 400	-	-	17 600	11 600
Boisement divisé de pin maritime pur	-	-	-	-	-	-	-	-
Boisement lâche de pin maritime	-	-	-	-	-	-	-	-
Mélange futaie de pin maritime - taillis	-	-	-	-	-	-	-	-
Boisement divisé de pin maritime et de feuillus	58 100	24 200	-	107 200	47 100	-	-	-
Futaie de chêne	-	-	-	-	-	-	-	-
Mélange futaie feuillue - taillis	-	-	-	-	-	-	-	-
Boisement divisé de feuillus purs	478 200	194 800	-	-	-	-	-	-
Forêt - galerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>627 700</b>	<b>284 100</b>		<b>116 600</b>	<b>47 100</b>		<b>17 600</b>	<b>11 600</b>

## Formations boisées de production

Surface des peuplements selon la densité de leur couvert

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Densité de couvert des peuplements						TOTAL ha
	non recensables (1) ha	10 % à 24 % (2) ha	25 % à 49 % (2) ha	50 % à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha		
S) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	280	150	-	720	2 600	3 750	
Peuplements à conifères prépondérants (3)	4 670	840	4 290	14 550	16 050	40 400	
TOTAL	4 950	990	4 290	15 270	18 650	44 150	
P) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	2 870	2 190	5 090	17 230	31 820	59 200	
Peuplements à conifères prépondérants (3)	80 830	11 340	62 770	183 930	114 680	453 550	
TOTAL	83 700	13 530	67 860	201 160	146 500	512 750	
TOTAL TOUTES PROPRIETES	88 650	14 520	72 150	216 430	165 150	556 900	

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité 7.5 cm à 1.30 m)

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total du peuplement comprenant également le couvert libre des arbres non recensables

(3) La distinction entre peuplements à feuillus prépondérants et peuplements à conifères prépondérants est faite par les essences prépondérantes

## 40 - Tableau 17

Formations boisées de production  
Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Classes de volume à l'hectare										T O T A L
	moins de 20 m3		20 m3 à 50 m3	50 m3 à 150 m3	150 m3 à 250 m3	250 m3 à 400 m3	plus de 400 m3				
	Surface totale ha	dont surface des peuplements non recensables ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	
S) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	600	280	190	1 210	600	990	160				3 750
Peuplements à conifères prépondérants (1)	5 160	4 470	3 520	11 490	13 590	6 170	470				40 400
T O T A L	5 760	4 750	3 710	12 700	14 190	7 160	630				44 150
P) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	8 790	2 580	7 440	29 560	9 790	3 150	470				59 200
Peuplements à conifères prépondérants (1)	103 360	78 260	47 960	127 000	93 640	67 720	13 870				453 550
T O T A L	112 150	80 840	55 400	156 560	103 430	70 870	14 340				512 750
TOTAL TOUTES PROPRIETES	117 910	85 590	59 110	169 260	117 620	78 030	14 970				556 900

(1) cf. note 3 du tableau 16

Surface, volume et accroissement courant par classe d'âge du Pin maritime en structure de futaie régulière  
Toutes propriétés

Classe d'âge	Surface	Essence prépondérante = Pin maritime					Essences accessoires (1)		
		Volumes		Accroissements		Essence ou groupe d'essences	Volumes		Accroissement
		total m3	dont caté- gorie I + II m3	à l'hectare m3/ha	total m3/an		à l'hectare m3/ha/an	total m3	
0 à 4 ans	38 050	16 900	12 400	0.4	1 950	0.1	Chênes	26 600	550
5 à 9 ans	37 110	174 000	7 900	4.7	21 400	0.6	Chênes	28 300	650
10 à 14 ans	44 330	1 149 300	27 700	25.9	132 900	3	Chênes, châtaignier	10 300	450
15 à 19 ans	37 910	2 164 900	210 900	57.1	278 300	7.3	Chênes, autres feuillus	42 500	1 750
20 à 24 ans	44 240	3 702 200	651 500	83.7	405 150	9.2	Chênes, autres feuillus	39 100	1 200
25 à 29 ans	67 080	8 682 100	2 591 500	129.4	770 850	11.5	Pin sylvestre	1 800	150
30 à 39 ans	86 970	14 240 800	7 188 900	163.7	1 037 850	11.9	Chênes, autres feuillus	201 600	5 150
40 à 49 ans	37 310	8 221 400	6 010 400	220.4	432 200	11.6	Chênes, autres feuillus	221 500	9 900
50 à 59 ans	42 910	12 200 100	10 188 500	284.3	482 500	11.2	Chênes	149 700	3 750
60 à 69 ans	25 090	7 524 500	6 532 700	299.9	248 650	9.9	Chênes, autres feuillus	238 500	6 300
70 à 79 ans	14 950	4 896 000	4 334 800	327.5	130 050	8.7	Chênes, autres feuillus	50 600	1 400
80 à 99 ans	4 880	1 405 900	1 206 800	288.1	35 150	7.2	Chênes, autres feuillus	17 900	350
100 à 119 ans	180	40 200	14 500	223.3	1 200	6.7	Chênes, autres feuillus	43 900	1 150
T O T A L	481 010 *	64 418 300	38 978 500	133.9	3 978 150	8.3		1 072 300	32 750
Accroissement dû aux arbres coupés					202 350	0.4			500
Accroissement total					4 180 500	8.7			33 250

(1) Les essences accessoires peuvent ne pas avoir le même âge que l'essence prépondérante

\* à majorer d'une surface de 18 170 ha trouvée à l'état de coupes rases de pin maritime sans régénération acquise

NB. Le tableau ci-dessus, concernant seulement les forêts de production de pin maritime en futaie régulière, a été établi pour pouvoir être rapproché des tableaux comparables établis lors du 1er cycle.

Les pins maritimes de la classe 0 à 4 ans ne sont pas recensables. Le volume et l'accroissement sont apportés par des pins plus âgés (25 à 39 ans)

Pour les classes d'âge de 5 à 19 ans, les volumes et les accroissements suivants sont à imputer à des pins qui n'ont pas l'âge de la classe :

5 à 9 ans	22 900 m3	et	3 200 m3/an
10 à 14 ans	27 500 m3	et	2 700 m3/an
15 à 19 ans	43 200 m3	et	3 100 m3/an

## 40 - Tableau 18.2

## Boqueteaux et bosquets de production

Surface, volume et accroissement courant par classe d'âge du Pin maritime en futaie régulière

Propriétés non soumises au régime forestier

Classe d'âge	Essence prépondérante = Pin maritime										Essences accessoires (1)		
	Surface ha	Volumes		Accroissements		Essence ou groupe d'essences	Volumes		Accroissement m <sup>3</sup> /an				
		total m <sup>3</sup>	dont caté- gorie I + II m <sup>3</sup>	à l'hectare m <sup>3</sup> /ha	total m <sup>3</sup> /an		à l'hectare m <sup>3</sup> /ha/an	total m <sup>3</sup>		dont caté- gorie I + II m <sup>3</sup>			
3 à 4 ans	260	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 à 9 ans	220	400	-	1.8	50	-	0.2	-	-	-	-	-	-
10 à 14 ans	110	5 100	-	46.4	650	-	5.9	-	-	-	-	-	-
15 à 19 ans	160	7 600	200	47.5	1 050	-	6.6	-	-	-	-	-	-
20 à 24 ans	270	31 400	14 000	116.3	3 500	-	13	-	-	1 900	200	100	100
45 à 49 ans	360	97 100	78 300	269.7	5 100	-	14.2	-	-	3 300	3 700	200	200
50 à 59 ans	200	37 200	25 700	186	1 650	-	8.3	-	-	3 800	3 700	150	150
60 à 69 ans	200	3 200	2 700	16	100	-	0.5	-	-	2 000	900	50	50
70 à 79 ans	130	48 800	40 100	375.4	1 600	-	12.3	-	-	-	-	-	-
T O T A L	1 910	230 800	161 000	120.8	13 700	-	7.2	-	-	11 000	4 800	500	500
Accroissement dû aux arbres coupés					150		0.1						
Accroissement total					13 850		7.3						

(1) cf. note du tableau 18.1

NB. Comme pour le tableau précédent, ces résultats ont été établis pour être rapprochés de ceux publiés lors du 1er cycle

Surface, volume et accroissement du Pin maritime prépondérant en futaie régulière par type de lande (1)

Type de landes	Lande humide			Lande mésophile			Lande sèche		
	Surface ha	Volume m <sup>3</sup> /ha	Accroissement m <sup>3</sup> /ha/an	Surface ha	Volume m <sup>3</sup> /ha	Accroissement m <sup>3</sup> /ha/an	Surface ha	Volume m <sup>3</sup> /ha	Accroissement m <sup>3</sup> /ha/an
0 - 4	18 160	0.5	0.1	8 170	-	-	7 420	-	-
5 - 9	15 540	5.8	0.7	9 410	2	0.3	8 360	5	0.6
10 - 14	16 360	18.5	2.1	14 400	29.5	3.4	9 980	32.2	3.9
15 - 19	12 030	49	6.3	15 470	66.6	8.8	7 810	42.4	5.2
20 - 24	16 120	57.1	6.3	11 820	107.9	11.6	9 620	67.3	7.5
25 - 29	28 010	110.2	9.8	23 270	142.8	13.1	8 770	128.2	10.8
30 - 39	26 680	142	10.7	35 520	185.6	13.5	13 270	139.8	10.2
40 - 49	13 520	235.9	12.3	12 240	216.9	11.6	4 380	206.4	12
50 - 59	10 410	281.8	11.2	16 360	302.3	12	4 980	295.3	11.9
60 et plus	14 200	301	9.2	16 010	299.3	8.7	7 570	306.7	10
Tous âges	171 030	112.2	7	162 670	154	9.8	82 160	109.8	7

(1) Il s'agit des régions forestières = Plateau landais 4, 5, 6 et 7 dont la surface totale est de : 601 540 ha

Concernant les formations boisées de production, la répartition par type de lande y est la suivante (à l'exclusion des coupes rases et des terrains marécageux) :

- Lande humide	=	178 140	40,5 %
- Lande mésophile	=	178 410	40,6 %
- Lande sèche	=	83 170	18,9 %
Total		439 720	100 %

NB. Le tableau ci-dessus, concernant seulement les forêts de production de pin maritime en futaie régulière, a été établi pour pouvoir être rapproché des tableaux comparables établis lors du 1er cycle.

40 - Tableau 20  
Forêts de production

Surface, volume et accroissement courant du **chêne pédonculé** prépondérant en structure élémentaire de futaie régulière, par catégorie de dimension moyenne des bois

Toutes propriétés

Dimensions (1)	Surface ha	Volumes		Accroissements	
		total m <sup>3</sup>	à l'hectare m <sup>3</sup> /ha	total m <sup>3</sup> /an	à l'hectare m <sup>3</sup> /ha/an
Gros bois	7 940	952 700	120	16 350	2.1
Moyen bois	7 390	765 800	103.6	19 550	2.6
Petit bois	2 760	185 700	67.3	9 000	3.3
Non recensable	150	-	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>18 240</b>	<b>1 904 200</b>	<b>104.4</b>	<b>44 900</b>	<b>2.5</b>
Accroissement d0 aux arbres coupés				1 300	
Accroissement total				46 200	2.5

(1) Il s'agit de la dimension de l'arbre de surface terrière moyenne classée de la manière suivante :

- Gros bois = diamètre à 1.30 m supérieur ou égal à 37.5 cm
- Moyen bois = diamètre à 1.30 m supérieur ou égal à 22.5 cm et inférieur à 37.5 cm
- Petit bois = diamètre à 1.30 m supérieur ou égal à 7.5 cm et inférieur à 22.5 cm
- Non recensable = diamètre à 1.30 m inférieur à 7.5 cm

NB. Le tableau ci-dessus, concernant seulement les forêts de production de chêne pédonculé en futaie régulière, a été établi pour pouvoir être rapproché des tableaux comparables établis lors du 1er cycle.

## Peupleraies

Surface, volume total et accroissement moyen total par classe d'âge de plantation

Clone	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	Tous âges
<b>Surface (ha)</b>									
Robusta	18	75	383	580	229	25	13	11	1 334
I 214	252	483	780	176	37	-	-	-	1 728
Autres	221	117	268	67	29	13	-	-	715
<b>TOTAL</b>	<b>491</b>	<b>675</b>	<b>1 431</b>	<b>823</b>	<b>295</b>	<b>38</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>3 777</b>
<b>Volume total (m3)</b>									
Robusta	-	1 400	37 500	101 400	46 400	7 900	1 500	1 200	197 300
I 214	-	15 200	52 500	24 000	5 200	-	-	-	96 900
Autres	-	3 100	16 500	9 100	6 300	900	-	-	35 900
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>19 700</b>	<b>106 500</b>	<b>134 500</b>	<b>57 900</b>	<b>8 800</b>	<b>1 500</b>	<b>1 200</b>	<b>330 100 (1)</b>
<b>Accroissement total (m3/an)</b>									
Robusta	-	200	3 050	6 100	2 250	300	50	50	12 000
I 214	-	1 800	4 400	1 450	250	-	-	-	7 900
Autres	-	400	1 350	500	300	50	-	-	2 600
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>2 400</b>	<b>8 800</b>	<b>8 050</b>	<b>2 800</b>	<b>350</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>22 500</b>

(1) Il convient d'ajouter 11 700 m3 de feuillus divers et 800 m3 de conifères divers

## 40 - Tableau 21.2

## Peupleraies

Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare

	Clone	Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare										Tous âges
		0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans			
Volume à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha)	Robusta	-	18.7	97.9	174.8	202.6	316	115.4	109.1	147.9		
	I 214	-	31.5	67.3	136.4	140.5	-	-	-	56.1		
	Autres	-	26.5	61.6	135.8	217.2	69.2	-	-	50.2		
	Tous clones	-	29.2	74.4	163.4	196.3	231.6	115.4	109.1	87.4		
Accroissement à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)	Robusta	-	2.7	8	10.5	9.8	12	3.8	4.5	9		
	I 214	-	3.7	5.6	8.2	6.8	-	-	-	4.6		
	Autres	-	3.4	5	7.5	10.3	3.8	-	-	3.6		
	Tous clones	-	3.6	6.1	9.8	9.5	9.2	3.8	4.5	6		
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta	194	228	274	271	331	220	283	408	279		
	I 214	224	239	243	267	229	-	-	-	241		
	Autres	259	223	233	257	296	193	-	-	243		
	Tous clones	239	235	249	269	315	212	283	408	255		
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta	178	212	242	231	291	166	251	204	242		
	I 214	220	209	208	210	179	-	-	-	210		
	Autres	246	212	202	207	252	182	-	-	219		
	Tous clones	230	210	216	225	273	173	251	204	223		

## 40 - Tableau 22.1

## Peupleraies

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone = Robusta

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	6 219	0.034	4 010	0.057	3 933	0.037	-	-	-	-	-	-	-	-
15	4 287	0.093	10 205	0.122	3 816	0.091	9 305	0.169	-	-	-	-	363	* 0.132
20	3 948	0.168	29 281	0.230	18 813	0.248	12 950	0.296	472	* 0.290	558	* 0.217	-	-
25	437	* 0.297	25 754	0.430	26 120	0.447	8 925	0.499	-	-	2 232	0.463	1 089	0.494
30	-	-	15 604	0.675	29 556	0.691	13 154	0.763	543	* 1.087	558	* 0.557	726	* 0.806
35	-	-	5 218	0.934	34 223	1.040	13 069	0.958	678	1.329	-	-	-	-
40	-	-	1 157	1.338	11 632	1.473	7 234	1.413	442	1.351	-	-	-	-
45	-	-	692	* 1.655	4 039	1.845	1 348	1.668	745	2.268	-	-	-	-
50	-	-	-	-	1 697	2.032	534	1.989	322	2.736	-	-	-	-
55	-	-	-	-	165	* 2.061	178	* 2.697	944	* 3.264	-	-	-	-
60	-	-	-	-	66	* 2.500	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	14 891	0.094	91 921	0.408	134 060	0.756	66 697	0.696	4 146	1.900	3 348	0.438	2 178	0.538

\* Résultats non significatifs

## 40 - Tableau 22.2.

## Peupleraies

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone = I 214

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	23 599	0.030	28 721	0.033	803	0.051	372	* 0.056
15	25 217	0.102	28 655	0.107	1 208	0.094	-	-
20	24 299	0.213	31 706	0.221	4 851	0.277	733	* 0.347
25	13 156	0.364	28 516	0.399	8 020	0.450	300	* 0.440
30	3 547	0.550	20 726	0.652	11 683	0.694	1 837	0.674
35	-	-	6 967	0.902	7 781	1.003	2 714	0.965
40	-	-	3 205	1.048	2 617	1.143	300	* 1.043
45	-	-	3 698	1.888	-	-	372	* 1.747
TOTAL	89 818	0.169	152 194	0.345	36 963	0.650	6 628	0.789

\* Résultats non significatifs

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

## Autres clones

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	9 898	0.036	7 864	0.036	-	-	-	-	-	-
15	4 290	0.079	11 494	0.097	-	-	181	* 0.077	-	-
20	4 576	0.194	12 131	0.240	4 439	0.252	-	-	1 214	0.253
25	3 380	0.317	10 362	0.378	2 272	0.448	1 193	* 0.430	809	* 0.370
30	757	0.532	5 991	0.609	1 810	0.821	3 884	0.628	405	* 0.640
35	-	-	5 547	0.838	4 552	0.986	181	* 1.232	-	-
40	-	-	-	-	804	* 1.249	181	* 1.459	-	-
45	-	-	-	-	-	-	620	* 1.392	-	-
50	-	-	-	-	-	-	1 059	1.860	-	-
TOTAL	22 901	0.133	53 389	0.309	13 877	0.657	7 299	0.861	2 428	0.356

\* Résultats non significatifs

## 40 - Tableau 23

## Formations arborées

Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres têtards		Taillis (2)	Volume total m3
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3		
Pin maritime	1 355	24 900	-	-	-	24 900
Chêne pédonculé	638	27 400	39	800	2 900	31 100
Chêne tauzin	131	1 700	-	-	100	1 800
Châtaignier	42	1 100	-	-	700	1 800
Aunes	-	-	-	-	200	200
Rôbinier	-	-	-	-	2 800	2 800
Autres feuillus (3)	137	1 900	-	-	5 500	7 400
T O T A L	2 303	57 000	39	800	12 200	70 000

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(2) Taillis normal et taillis perché des têtards

(3) Bouleau, frêne, ormes, fruitiers, tremble, saules, peupliers non cultivés

## Formations arborées

## Haies (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (3)		Volume total m <sup>3</sup>
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres en centaines (4)	Volume m <sup>3</sup> (4)	Volume m <sup>3</sup>		
					Volume m <sup>3</sup>		
Chêne pédonculé	1 210	66 000	635	23 600	63 600	153 200	
Chêne tauzin	37	700	-	-	100	800	
Châtaignier	74	3 200	-	-	11 300	14 500	
Charme	-	-	-	-	300	300	
Aunes	78	5 500	-	-	138 600	144 100	
Robinier	-	-	-	-	29 300	29 300	
Autres feuillus (5)	334	13 000	-	-	88 400	101 400	
<b>T O T A L</b>	<b>1 733</b>	<b>88 400</b>	<b>635</b>	<b>23 600</b>	<b>331 600</b>	<b>443 600</b>	

(1) Il est rappelé que la longueur totale des haies dans le département a été calculée à 5 461 km

(2) cf. note 1 du tableau 23

(3) cf. note 2 du tableau 23

(4) Le volume de 5 104 billes de pied de têtards sans valeur n'a pas été mesuré

(5) Frêne, ormes, petits érables, merisier, fruitiers, saules, noisetier, peupliers non cultivés

N.B. L'accroissement des arbres présents dans les haies n'a pas été mesuré

40 - Tableau 25  
 Formations arborées  
 Alignements  
 Nombre d'arbres et volume par essence  
 Toutes propriétés

Essence	Nombre d'arbres en centaines	Volumes	
		Arbres de forme futaie (1) m <sup>3</sup>	Arbres d'autres types m <sup>3</sup>
ALIGNEMENTS DE PEUPLIERS (2)			
Peupliers cultivés	363	20 400 (6)	900
Autres feuillus (3)	-	-	200
Total	363	20 400	1 100
ALIGNEMENTS D'AUTRES ESSENCES			
Chêne pédonculé	49	-	4 900
Chêne rouge	53	200	5 400
Chêne tauzin	5	-	100
Peupliers cultivés (4)	4	-	100
Autres feuillus (5)	347	2 600	24 000
Total	458	2 800	34 500

(1) Arbres de forme futaie non émondés

(2) Il s'agit d'alignements en terrain agricole dans un but de production de bois

(3) Frêne, saules, peupliers non cultivés, aunes

(4) Il s'agit de peupliers de clones cultivés présents dans les alignements dont le but principal n'est pas la production de bois (alignements de bords de route et de canaux)

(5) Ormes, petits érables, platane, feuillus exotiques, chêne chevelu

(6) L'accroissement n'a pas été mesuré. Pour les peupliers cultivés, l'accroissement moyen depuis la plantation a été calculé à 1300 m<sup>3</sup>/an

N.B. La longueur des alignements a été calculée à :  
 - 251 km pour les alignements peupliers  
 - 543 km pour les alignements d'autres essences

## Alignements de peupliers

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Tous clones - Toutes propriétés

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	396	0.035	1 106	0.039	851	0.036	234	0.021	-	-
15	433	0.079	2 225	0.103	1 069	0.100	306	0.092	-	-
20	152	0.164	1 495	0.221	1 871	0.227	897	0.217	-	-
25	41	0.244	1 801	0.390	3 008	0.383	1 144	0.332	129	* 0.395
30	-	-	1 579	0.595	3 555	0.633	929	0.563	598	0.507
35	-	-	362	0.840	3 364	0.909	741	0.806	684	0.855
40	-	-	76	1.158	1 516	1.146	846	1.141	977	1.120
45	-	-	17	* 1.412	768	1.501	391	1.396	762	1.475
50	-	-	42	* 1.833	184	2.016	199	1.864	169	2.024
55	-	-	-	-	-	-	-	-	116	* 1.879
TOTAL	1 022	0.081	8 703	0.314	16 186	0.635	5 687	0.635	3 435	1.082

\* Résultats non significatifs

Il convient d'ajouter 1 270 peupliers non recensables dans les classes d'âge de 0 à 19 ans

## IV - ANALYSE DES RESULTATS

La situation forestière des LANDES, telle qu'elle apparaît à la suite du deuxième inventaire réalisé en 1978, est décrite dans les tableaux de la présente publication.

Il est rappelé que le premier inventaire de ce département a été réalisé en 1961. Au cours des 17 années qui séparent ces deux dates, la méthodologie initialement mise en oeuvre a été progressivement adaptée et perfectionnée à la lumière de l'expérience acquise au cours des travaux d'inventaire réalisés dans les autres départements et compte-tenu des avis exprimés par les utilisateurs des résultats.

Pour ne prendre que deux exemples, c'est ainsi que les unités territoriales, généralement discontinues, initialement distinguées sous le nom de "Sites", ont été abandonnées au profit des "Régions forestières" permettant une localisation commode et précise des résultats et que, par ailleurs, il a paru opportun d'introduire la notion de "Type de peuplement" dans le but de pallier les inconvénients d'une classification trop ponctuelle et, par suite, trop analytique des formations forestières.

Il résulte de cette évolution inévitable de la méthodologie depuis les premiers travaux d'inventaire qu'en ce qui concerne un certain nombre de départements tout au moins, dont les LANDES entre autres, il ne sera pas possible de mettre en parallèle un certain nombre de résultats.

L'analyse de ces derniers, tels qu'ils apparaissent à la lumière des opérations d'inventaire réalisées en 1978, permet de dresser, pour les LANDES, le bilan d'ensemble suivant :

- la superficie boisée est de 587 715 ha pour une surface territoriale de 984 684 ha (surface officielle retenue par le SCEES en 1970), ce qui correspond à un taux de boisement exceptionnellement élevé de 62,9 % et met les Landes largement en tête de tous les départements français, à la fois pour l'étendue boisée et pour le taux de boisement qui en découle.

- ce taux est relativement bas dans les deux régions à dominante agricole du département, la Chalosse (24 %) et le Bas Armagnac (26,3 %), mais se maintient à des valeurs très élevées dans toutes les autres régions, atteignant un maximum de 85 % dans les Dunes littorales et se situant à une moyenne de 72,3 % pour l'ensemble du Plateau landais, qui comprend à lui seul 464 970 ha de formations boisées.

Les statistiques établies à différentes époques indiquaient la situation suivante pour les forêts du département des LANDES :

Enquête de 1878	435 192 ha
Enquête Daubrée (1904-1908)	516 618 ha
Cadastre 1908	509 945 ha
1948	598 810 ha
1961	605 334 ha
Statistique agricole 1974	637 000 ha
Enquête "Utilisation du territoire 1974" (bosquets de 5 ares à 50 ares exclus)	633 076 ha
<u>Inventaire Forestier 1er cycle 1961</u>	595 844 ha

La dernière surface citée montre que, selon l'IFN, la surface boisée des LANDES a diminué de 8 129 ha, soit de 1,36 % entre 1961 et 1978, cette diminution étant certainement à mettre sur le compte d'une extension des terrains agricoles et, plus encore, des terrains improductifs du point de vue forestier (urbanisation, voies de communication, terrains militaires).

La surface boisée actuelle de 587 715 ha se répartit ainsi :

	Formations boisées de production ha	Formations boisées de protection ou d'agrément ha	TOTAL ha
- Forêts domaniales	21 550	1 080	22 630
- Forêts communales (sou- mises au R.F.)	23 792	41	23 833
- Forêts particulières	530 567	10 685	541 252
TOTAL	575 909*	11 806	587 715

(\* : dont 8 045 ha de bosquets et boqueteaux, tous situés en forêt particulière).

Si l'on fait une place à part à la surface des coupes rases de moins de cinq ans encore dépourvues de semis acquis, soit 19 010 ha, on se trouve donc en présence d'une surface effectivement boisée de formations de production de 575 909 ha - 19 010 ha = 556 899 ha.

Le tableau suivant indique comment se répartit cette surface entre peuplements à essence prépondérante feuillue ou résineuse (il s'agit ici de la composition élémentaire relevée sur un rayon de 25 m autour de chaque point de sondage) :

	Forêts soumises au R.F.		Forêts particulières		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%
Feuillus	3 750	8,5	59 200	11,5	62 950	11,3
Résineux	40 400	91,5	453 550	88,4	493 950*	88,7
TOTAL	44 150	100,0	512 750	100,0	556 900	100,0

(\* : dont 493 190 ha occupés par du Pin maritime pur ou prépondérant)

D'un inventaire à l'autre, la répartition globale en surface des feuillus et des résineux est restée d'une constance assez remarquable. En 1961 en effet, on avait enregistré les résultats suivants :

Feuillus : 10,9 % - Résineux : 89,1 %

Analysée du point de vue des structures forestières élémentaires (déterminées à proximité immédiate des points de sondage), la surface boisée précitée se répartit ainsi :

Structure élémentaire	Feuillus prépondérants ha	Résineux prépondérants ha	TOTAL ha
Futaie régulière	25 080	483 680 (1)	508 760
Futaie irrégulière	4 570	6 340 (2)	10 910
Mélange futaie-taillis	13 020	3 930 (3)	16 950
Taillis simple	20 280	-	20 280
<b>TOTAL</b>	<b>62 950</b>	<b>493 950</b>	<b>556 900</b>

(1) : dont 482 920 ha en Pin maritime

(2) et (3) : entièrement en Pin maritime

Si l'on ajoute aux 482 920 ha précités les surfaces à l'état de coupes rases de Pin maritime, soit 18 170 ha sur les 19 010 ha estimés sur l'ensemble du département, on trouve que la futaie régulière de Pin maritime occupe, au total, à l'état de formations boisées de production (c'est à dire bosquets et boqueteaux compris, qui n'interviennent d'ailleurs que pour 1 910 ha) une surface totale de 501 090 ha.

L'examen comparatif des surfaces occupées par les peuplements de Pin maritime pur ou prépondérant, lors des deux inventaires successifs de 1961 et 1978, donne alors lieu aux résultats suivants :

Peuplements de Pin maritime en structure de :	1961 ha	1978 ha
- Futaie régulière	505 700	501 090
- Futaie irrégulière	2 200	6 340
- Mélange futaie-taillis	13 100	3 930
<b>TOTAL</b>	<b>521 000</b>	<b>511 360</b>

Globalement, les peuplements de Pin maritime auraient donc régressé de 9 640 ha, soit de 1,85 %, cette régression ayant surtout porté sur les mélanges futaie Pin maritime-taillis, c'est à dire sur des peuplements susceptibles d'évoluer très vite dans le temps, au gré des exploitations qui y sont pratiquées, soit vers la futaie régulière de résineux, soit, plus souvent, vers le taillis simple (extraction sans renouvellement du sur-étage).

Quant à l'augmentation apparente de la surface des futaies irrégulières, il y a lieu de l'imputer sur le fait que nombre de peuplements, plus ou moins hétérogènes du point de vue âges et dimensions, ont fait l'objet d'un classement en structure sans doute un peu plus strict en 1978 qu'en 1961.

Les terrains à l'état de landes, formés pour 70 % par des vides forestiers de moins de 4 ha, ont été estimés à 23 170 ha (soit 2,5 % du territoire seulement), dont 14 420 ha se situent dans le Plateau landais et 6 380 ha en Chalosse : ces mêmes terrains occupaient en 1961 une surface de 69 785 ha et accusent donc une diminution de 46 615 ha qui ont été en grande partie convertis en terrains agricoles, car d'un inventaire à l'autre, ceux-ci accusent une augmentation de 26 700 ha.

Toujours en ce qui concerne les superficies, il est rappelé que les grands ensembles de culture céréalière, créés durant ces dernières années dans le Plateau landais, après défrichement de landes ou de terrains boisés, s'étendent sur 24 450 ha.

Le tableau suivant résume les principaux résultats quantitatifs de l'inventaire en 1978 : volume des bois sur pied, accroissement courant de ce volume (moyenne 1973-1977) et production brute (somme de l'accroissement courant et du passage à la futaie). Il concerne l'ensemble des 556 900 ha de formations boisées de production (coupes rases exclues).

A titre comparatif, ce tableau a été complété par divers résultats globaux obtenus lors du 1er inventaire forestier, réalisé en 1961.

	Résineux	Feuillus	Toutes essences	
			Total	m3/ha
<b>A) - VOLUME (milliers de m3)</b>				
- Forêts soumises au R.F.	6 090,6	685,7	6 776,3	153,5
- Forêts particulières	59 758,0	6 889,5	66 647,5	130,0
- Ensemble (Pin maritime seul)	65 848,6 (65 836,1)	7 575,2 -	73 423,8 -	131,8 -
Pour mémoire : volume total 1961	50 642,0	6 267,0	56 909,0	97,2
<b>B) ACCROISSEMENT (m3/an)</b>				(m3/ha/an)
- Forêts soumises au R.F.	397 950	16 700	414 650	9,39
- Forêts particulières	3 885 950	264 750	4 150 700	8,09
- Ensemble	4 283 900	281 450	4 565 350	8,20
Pour mémoire : Accroissement total 1961	2 568 700	259 000	2 827 700	4,83
<b>C) PRODUCTION BRUTE (m3/an)</b>				(m3/ha/an)
- Forêts soumises au R.F.	406 050	17 500	423 550	9,59
- Forêts particulières	4 032 450	294 650	4 327 100	8,44
- Ensemble (Pin maritime seul)	4 438 500 (4 437 150)	312 150 -	4 750 650 -	8,53 -

Le tableau ci-dessus révèle que de 1961 à 1978 :

- le volume total des résineux (c'est-à-dire pratiquement du Pin maritime) est passé de 50 642 000 m<sup>3</sup> à 65 849 000 m<sup>3</sup> (30 % d'augmentation).
- le volume des feuillus s'est accru de 1 308 200 m<sup>3</sup>, soit de 21 %.
- l'accroissement courant des résineux (= Pin maritime) est passé de 2 568 700 m<sup>3</sup> à 4 283 900 m<sup>3</sup> (66,8 % d'augmentation).
- l'accroissement courant des feuillus a progressé de 22 450 m<sup>3</sup> (soit de 8,7 %).

Avec un volume sur pied avoisinant 65 840 000 m<sup>3</sup> (soit près de 90 % du volume total représenté par l'ensemble des essences) et une production brute annuelle dépassant légèrement 4 437 000 m<sup>3</sup> (soit 93,4 % de la production totale toutes essences confondues), le Pin maritime commande pratiquement à lui seul toute l'économie forestière du département des Landes.

L'essentiel des peuplements où cette essence est prépondérante (493 190 ha) étant formé de futaies régulières (482 920 ha) - il s'agit ici de composition et de structure élémentaire jugées sur un rayon de 25 m autour de chaque point de sondage - c'est plus spécialement à ces dernières et notamment à celles classées en forêt de production (c'est-à-dire bosquets et boqueteaux exclus) qu'est consacrée l'analyse ci-après.

La surface occupée par les futaies régulières de Pin maritime en forêt de production a été estimée à 481 013 ha (coupes rases sans semis exclus, soit 18 169 ha).

Le tableau ci-après résume les résultats quantitatifs 1978 relatifs à ces futaies : surfaces par classes d'âge et, pour chacune d'elles, en ne prenant en compte que le Pin maritime, volume total, volume à l'ha, accroissement total, accroissement annuel à l'ha, totaux ou moyennes. Dans le but de permettre toutes comparaisons utiles, ce tableau a été complété par les résultats homologues obtenus lors du premier inventaire de 1961.

LANDES (40)

FORETS DE PRODUCTION

Futaie régulière de Pin maritime, toutes régions, toutes propriétés  
(essences feuillues accessoires exclues)

Comparaison résultats 1er cycle (1961) - 2ème cycle (1978)

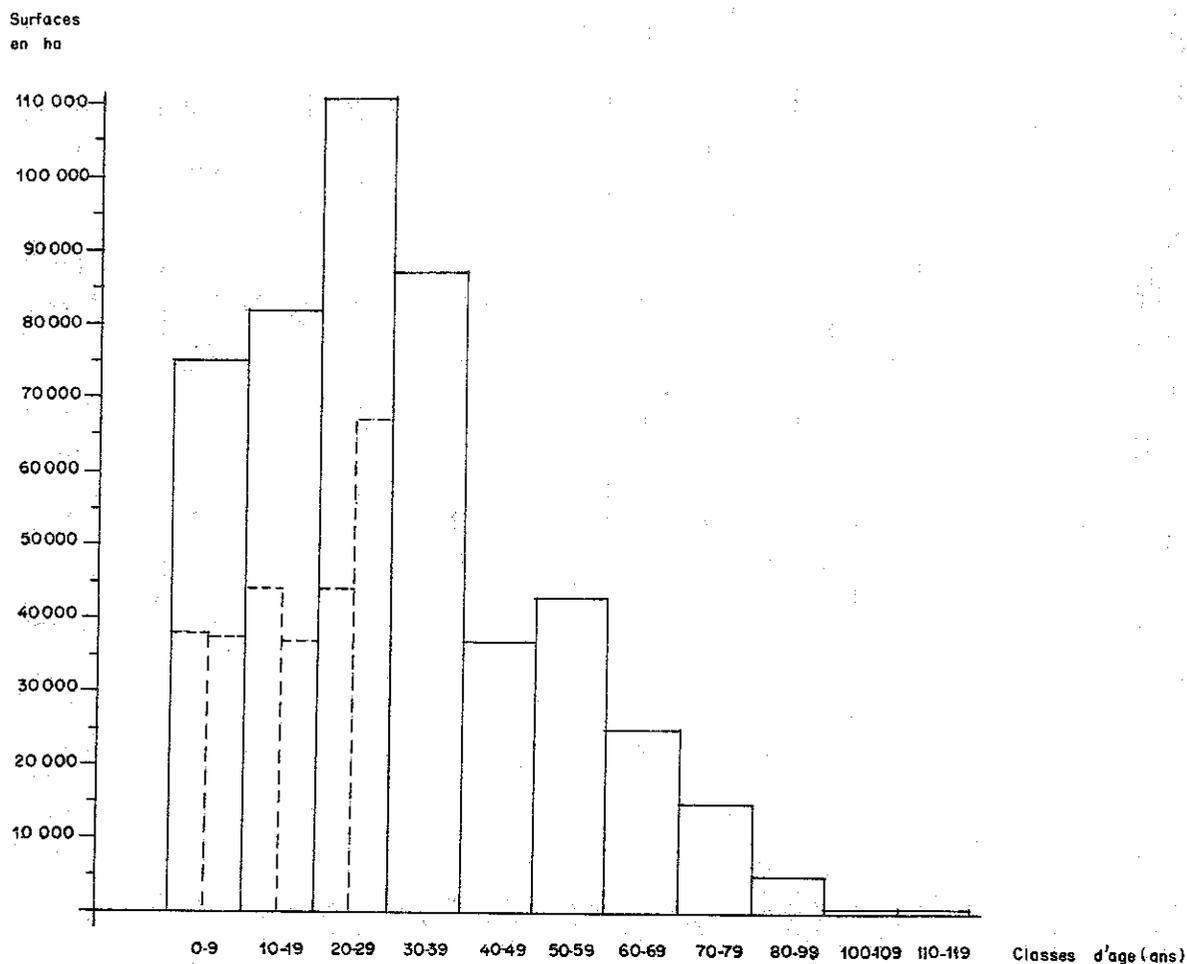
Classes d'âge		0 - 9 ans	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 79	80 et +	Age indéterm.	Total ou moyenne
Surfaces (ha)	1961	112 300	118 300	57 500	64 900	43 900	51 000	47 100	6 900	3 800	505 700
	1978	75 161	82 245	111 317	86 973	37 309	42 913	40 041	5 054	0	481 013(1)
Volume Total (m3)	1961	0	2 912 000	4 364 000	9 387 000	8 790 000	10 933 000	10 630 000	1 775 000	73 000	48 864 000
	1978	190 948	3 314 173	12 384 208	14 240 837	8 221 382	12 200 063	12 420 592	1 446 149	-	64 418 352
Volume /ha (m3)	1961	0	24,6	75,9	144,6	200,2	214,4	225,7	257,2	19,2	96,6
	1978	2,5	40,3	111,3	163,7	220,4	284,3	310,2	286,1	-	133,9
Acct. annuel (m3)	1961	0	460 500	374 800	549 200	387 400	376 400	295 900	39 200	2 100	2 485 500
	1978	23 330	411 203	1 176 001	1 037 862	432 220	482 506	378 703	36 339	-	3 978 164
Acct /ha/an (m3)	1961	0	3,9	6,5	8,5	8,8	7,4	6,3	5,8	0,6	4,9
	1978	0,3	5,0	10,6	11,9	11,6	11,2	9,5	7,2	-	8,3

(1) - Pour rendre cette surface comparable à celle de 1961, il faut lui ajouter 18 169 ha à l'état de coupes rasées de Pin maritime sans semis acquis, ce qui conduit à attribuer à la futaie régulière de Pin maritime en forêt de production (c'est-à-dire bosquets et boqueteaux exclus) une surface totale de 499 182 ha.

Le déséquilibre des classes d'âge, qui se traduisait surtout, en 1961, par un très fort excédent des peuplements de moins de 20 ans et qui ont maintenant 17 ans de plus, reste encore très marqué malgré l'exploitation anticipée de nombreux peuplements malvenants, créés après 1952 au moyen de graines de pin d'origine portugaise.

Dans l'hypothèse indicative d'une révolution de 60 ans, où chaque classe de 10 ans devrait théoriquement occuper une surface de l'ordre de 80 000 ha (soit le 1/6 de la surface, on constate, comme le montre l'histogramme ci-après :

- un très fort excédent de la classe 20-29 ans
- une situation assez satisfaisante des classes 0-9 ans, 10-19 ans et 30-39 ans
- un déficit très marqué des classes 40-49 ans, 50-59 ans, cependant compensé par l'existence d'une surface importante (45 095 ha) de bois de 60 ans et plus.



Forêts de production - Futaies régulières de Pin maritime (481 013 ha)

Histogramme des classes d'âge en 1978

N.B. - De 0 à 29 ans l'histogramme en tiretés est relatif aux classes de 5 en 5 ans. Dans l'hypothèse d'une révolution de 60 ans, la surface normale de chaque classe est alors moitié moindre que pour les classes de 10 ans et se situe donc aux environs de 40 000 ha.

Parmi ces derniers, il faut noter en outre (cf. tableau 18.1) qu'il existe encore 20 000 ha de peuplements de 70 ans et plus.

Comme dans le département voisin de la Gironde, l'examen des volumes à l'ha montre que ceux-ci ont beaucoup augmenté dans toutes les classes d'âge : il en résulte que le volume moyen à l'hectare de l'ensemble des peuplements s'est accru de façon spectaculaire, passant de 96,6 m<sup>3</sup> en 1961 à 133,9 m<sup>3</sup> en 1978.

Toujours pour les futaies régulières de Pin maritime, le stock sur pied est passé, dans le même temps, de 48 864 000 m<sup>3</sup> à près de 64 418 000 m<sup>3</sup>, soit 31,8 % d'augmentation.

Corrélativement, l'accroissement courant de toutes les classes d'âge a suivi l'augmentation du capital générateur et est passé, en moyenne, de 4,9 à 8,3 m<sup>3</sup>/ha/an.

Si l'on ajoute à cette dernière valeur l'accroissement dû aux arbres coupés ainsi que le passage à la futaie, respectivement estimés à 0,4 et 0,3 m<sup>3</sup>/ha/an, la production annuelle brute des 481 013 ha de futaie régulière de Pin maritime considérés peut être évaluée à 9 m<sup>3</sup>/ha/an (feuillus accessoires exclus).

A côté du Pin maritime, les feuillus n'occupent qu'une place bien accessoire et ce n'est que sur une surface de 62 950 ha (contre 61 700 ha en 1961) - soit sur 11,3 % de l'étendue totale des formations boisées de production - qu'ils interviennent à l'état pur ou prépondérant, principalement sous forme de futaie (29 650 ha, dont 25 080 ha à l'état de futaies régulières), puis sous forme de taillis simples (20 280 ha) et de mélanges futaie-taillis (13 020 ha). Il s'agit toujours là de résultats déduits de l'analyse de la composition et de la structure élémentaires, effectuée à proximité immédiate des unités de sondage.

Il faut noter qu'en dehors des surfaces ci-dessus, les feuillus sont, d'autre part, assez souvent associés, à des degrés divers, au Pin maritime dans des peuplements où celui-ci est prépondérant.

Au total, ce sont 7 575 200 m<sup>3</sup> de feuillus qui ont été recensés sur l'ensemble du département (soit 1 308 200 m<sup>3</sup> de plus qu'en 1961), avec un accroissement courant de 281 450 m<sup>3</sup> (312 150 m<sup>3</sup> avec le passage à la futaie), supérieur de 22 450 m<sup>3</sup> à celui de 1961.

Le tableau suivant indique selon quelles proportions les diverses essences feuillues inventoriées interviennent dans les volumes ci-dessus,

Essences	% du volume total	% de la production totale
Chêne pédonculé	55,4	42,7
Autres chênes (1)	9,1	6,0
Hêtre	0,8	0,6
Châtaignier	8,0	12,7
Charme	0,4	0,8
Robinier	4,6	8,7
Autres feuillus (2)	21,7	28,5
	100,0	100,0

(1) Principalement chêne tauzin (83,5 %), chêne liège (14,4 %)

(2) Principalement aune (68 %), orme, frêne.

Ainsi que le montre ce tableau, le chêne pédonculé est, de très loin, l'essence feuillue la plus importante puisque, à lui seul, il comprend plus de la moitié du volume total de l'ensemble des essences feuillues du département ; d'un inventaire à l'autre, les peuplements où cette essence a été trouvée à l'état pur ou prépondérant ont quelque peu diminué de surface : 42 000 ha en 1961, 40 070 ha en 1978.

Si l'on se limite aux seules forêts de production (c'est-à-dire bosquets et boqueteaux exclus) et en fondant l'analyse sur la composition et la structure élémentaires déterminées aux alentours immédiats des unités de sondage, on peut dresser à propos du chêne pédonculé le tableau comparatif suivant :

	Futaies régulières et irrégulières (ha)	Mélanges Futaie - Taillis (ha)	Taillis simples (ha)	Autres structures (ha)	TOTAL (ha)
1961	23 400	10 900	5 600	600	40 500
1978	21 040	10 320	4 740	0	36 100

N.B. - La différence entre 40 070 ha et 36 100 ha, soit 3 970 ha correspond à la surface des bosquets et boqueteaux à chêne prépondérant.

En 1978, le volume total sur pied du chêne pédonculé inventorié dans les divers peuplements où cette essence a été rencontrée à l'état pur, prépondérant ou seulement accessoire, a été trouvé égal à 4 200 000 m<sup>3</sup>, contre 3 754 000 m<sup>3</sup> en 1961 (soit 12 % d'augmentation).

Aux mêmes dates, l'accroissement courant correspondant s'est élevé respectivement à 126 800 m<sup>3</sup> et 124 200 m<sup>3</sup> (soit 2 % d'augmentation seulement).

Pour les seules forêts de production, la comparaison des peuplements de chêne pédonculé présentant une structure élémentaire de futaie régulière s'établit ainsi :

	Surface (ha)	Volumes		Accroissements courants	
		total (m <sup>3</sup> )	à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha)	total (m <sup>3</sup> )	à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)
1961	23 400	2 255 000	96,4	67 300	2,9
1978	18 240	1 904 200	104,4	44 900	2,5

Selon ce tableau, la surface des futaies régulières de chêne pédonculé en forêt de production a diminué de 5 160 ha, alors que selon le tableau précédent, la surface totale des futaies régulières et irrégulières de chêne pédonculé n'a baissé que de 2 360 ha : cette différence s'explique par le fait qu'en 1978 les futaies de chêne pédonculé ont fait l'objet d'une analyse un peu plus sévère qu'en 1961 et qu'une partie d'entre elles (5 160 ha - 2 360 ha = 2 800 ha) ont été classées en futaie irrégulière : il en résulte que les données du tableau ci-dessus ne sont pas rigoureusement comparables entre elles, celles de 1961 se rapportant à des peuplements certainement un peu moins réguliers que celles de 1978.

Ne serait-ce qu'en raison de son caractère de curiosité botanique, une mention particulière mérite encore d'être faite pour le Chêne liège qui se rencontre toujours, généralement à l'état disséminé ou en sous-étage, dans les peuplements de Pin maritime de la Dune littorale et surtout du Marensin, avec un volume total évalué à 99 700 m<sup>3</sup>.

L'abandon de l'exploitation du liège (sauf de rares utilisations en objets de décoration, au moyen de liège mâle, du reste) a enlevé tout intérêt économique à cette essence qu'on a tendance à sacrifier, pour une grande part au moins, lors des coupes rases de régénération.

Dès lors, cette essence accuse une régression marquée ainsi que l'indiquent les résultats suivants, relatifs aux chênes lièges inventoriés dans les formations boisées :

	Nombre total d'arbres	Volume du liège femelle sur pied	Surface productive de liège femelle
1961	1 121 600	6 690 m <sup>3</sup>	313 300 m <sup>2</sup>
1978	707 000	3 267 m <sup>3</sup>	143 600 m <sup>2</sup>

A l'occasion de l'inventaire des formations boisées, il est habituellement procédé à l'estimation du volume coupé annuellement au cours des cinq dernières années précédant les opérations d'échantillonnage au sol, d'après les relevés des souches effectués sur les placettes : compte-tenu de la sylviculture appliquée dans le massif landais (labours partiels ou en plein, dessouchages, etc...) un tel travail n'a pu être valablement effectué, les souches des coupes rases notamment ayant été dégradées, enterrées ou extraites lors des opérations préparatoires au semis ou aux plantations.

Il a été possible, par contre, d'évaluer le volume des chablis provoqués par la tempête du 2 décembre 1976, lequel a été trouvé égal à 1 790 000 m<sup>3</sup>.

La perte de production par mortalité a été estimée à 7 640 m<sup>3</sup> par an, dont 5 450 m<sup>3</sup> pour le Pin maritime (soit seulement 0,12 % de l'accroissement courant pour cette essence).

Les opérations artificielles de boisement de terrains nus, entraînant une extension de la surface boisée, ont porté, au cours des 17 dernières années (1961 à 1978) séparant les deux inventaires, sur une surface totale de 16 850 ha, alors que dans le même temps, les opérations de reconstitution forestière (enrèsinements de peuplements feuillus) ont porté sur 360 ha (total : 17 210 ha, semés ou plantés en Pin maritime pour 97,8 %).

Par contre, les défrichements de surfaces primitivement boisées, réalisés entre les prises de vues et les travaux d'échantillonnage au sol (soit, en adoptant les dates moyennes entre lesquelles ont été effectuées ces diverses opérations, entre Juin 1974 et Avril 1978) ont été estimés pour l'ensemble du département à 8 300 ha dont 4 500 ha ont été mis en culture et le reste transformé, pour l'essentiel, en terrains improductifs du point de vue forestier (création d'autoroutes ou de routes, opérations d'urbanisation ou d'industrialisation, etc...)

En plus de l'inventaire des formations boisées de production, il a été procédé à l'inventaire des formations arborées (arbres épars, haies et alignements). Ce travail a permis de dégager les résultats globaux contenus dans le tableau suivant :

	Arbres de forme futaie Volume (m3)	Arbres têtards, d'émonde ou brins de taillis Volume (m3)
Arbres épars (landes ou terrains agricoles)	57 000 (dont 24 900 de Pin maritime)	13 000
Eléments linéaires (haies : 5 460 km alignements : 790 km)	111 600 (dont 20 400 de peupliers cultivés)	390 800

En 1978 enfin, l'inventaire forestier du département des Landes a également porté sur les peupleraies dont la surface a été trouvée égale à 3 777 ha. Représentées çà et là aux abords des villages dans le Plateau landais, plus abondants dans les zones favorables de la Chalosse et du Bas-Armagnac, c'est évidemment dans la Vallée de l'Adour et les abords immédiats qu'elles présentent leur plus grande extension avec une concentration marquée dans la région de Tartas et dans "les Barthes" de l'Adour, en aval de Port-de-Lanne.

Évaluée à 1 639 ha en 1961, la surface des peupleraies a donc plus que doublé en 17 ans : ce phénomène est du reste bien confirmé par l'important déséquilibre des classes d'âge qui se traduit surtout par le fait que la classe 10 - 14 ans occupe à elle seule 1 431 ha. Depuis une dizaine d'années, on observe cependant un net ralentissement des plantations, la surface des deux plus jeunes classes d'âge (0 - 4 ans et 5 - 9 ans) n'occupent, au total, que 1 166 ha.

Du fait que des sondages à la tarière n'ont pas été pratiqués dans les peupleraies, la présente publication ne comporte à leur sujet que le résultat du calcul des accroissements moyens, obtenus en divisant les volumes à l'hectare par les âges de plantation.

x  
x x

Deuxième département français métropolitain, après la GIRONDE, pour son étendue, mais très largement au premier rang pour la superficie boisée et pour la production de bois résineux (Pin maritime exclusivement), le département des LANDES a vu en 17 ans :

- son capital ligneux sur pied (toutes essences) passer de 56 909 000 m<sup>3</sup> à 73 424 000 m<sup>3</sup> (29 % d'augmentation)

- l'accroissement courant correspondant passer de 2 827 700 m<sup>3</sup> à 4 565 350 m<sup>3</sup> (61 % d'augmentation)

Renfermant pour l'essentiel une forêt de Pin maritime dans laquelle dominant des peuplements de moins de 40 ans, appelés à rentrer dans les 15 ans à venir dans le cycle des premières coupes rases, le département des LANDES est assuré de connaître dans l'avenir une augmentation très importante de sa production ligneuse, qui s'accélèrera encore lorsque se feront pleinement sentir les effets de la sylviculture intensive mise en oeuvre depuis maintenant près de 20 ans.

Il y a lieu d'espérer maintenant que cet accroissement prévisible de la production ligneuse s'accompagne d'un développement parallèle des industries locales utilisatrices de bois.

#### V - PRECISION DES RESULTATS -

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

Propriétés	Surface (ha) tableau n° 2	Volume (m3) tableau n° 10	Accroissement (m3) tableau n° 11
Domanial	21 550 ± 1.9 %	3 677 700 ± 4 %	230 300 ± 3.8 %
Communal	23 792 ± 1 %	3 098 600 ± 4.1 %	184 350 ± 4 %
Particulier	<u>530 567 ± 0.7 %</u>	<u>66 647 500 ± 1.7 %</u>	<u>4 150 700 ± 1.6 %</u>
TOTAL	575 909 ± 0.6 %	73 423 800 ± 1.7 %	4 565 350 ± 1.5 %

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 18 012 points-photo dont 13 385 pour les seules formations boisées de production et 501 pour les landes et certains terrains agricoles.

Il a été utilisé pour les différents inventaires les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, segments ou carrés)

- 1 917 pour les formations boisées de production (placettes)
- 406 pour les landes et les friches et certains terrains agricoles (placettes)
- 71 pour les arbres épars dans les landes et les terrains agricoles (placettes)
- 47 pour les haies boisées (segments)
- 526 pour les alignements (carrés)
- 295 pour les peupleraies (placettes)

IMP. NAT.  
0032044 T